

L'HERMINETTE ET LA HACHE

par Jean-Fr. Robert

Mars 1991

Cahier No 13

Les cahiers du Musée

Titres déjà parus:

- No 1 Les rabots (1985)
- No 2 Forêts en survol (1977)
- No 3 L'herbe et le bois (1978)
- No 4 Clé pour la détermination des rabots (1978)
- No 5 Vieilles bornes en Pays de Vaud (1980)
- No 6 Histoire d'une fontaine (1981)
- No 7 Le marteau et ses formes (1984)
- No 8 Une ancienne scierie (1985)
- No 9 Les couvertures en bois (1986)
- No 10 Pierres gravées et symboles (1987)
- No 11 Pièges dans la ferme (1988)
- No 12 Le silex et la mèche (1989)
- No 13 L'herminette et la hache (1991)

Titres à paraître:

Sous-bois légendaires

Bricelets et fers à gaufres

Droits de pâtures

Serrures et mécanismes en bois

Edition «L'Industriel sur bois» organe de la FRM,
case postale 660, 1001 Lausanne,
sous la direction de M. Jean Budry

Couverture: Mlle Hélène Cosandey

Dessins: M. Georges Mousson

Textes et photographies: Jean-Fr. Robert
sauf les numéros 62 et 80 qui sont de A. Moccia,
et qui ont été mises à disposition
par les musées de Nyon.

Ce cahier est vendu au bénéfice du musée.

Il peut être obtenu au musée même, à Aubonne,
ou commandé aux adresses suivantes:

M. Jean-Fr. Robert
Rosière 52
1012 Lausanne

M. Jean-Paul Deglètagne
Gérant de l'arboretum
En Plan
1170 Aubonne

L'HERMINETTE ET LA HACHE

par J.-F. Robert

1. Introduction

1.1 Genèse

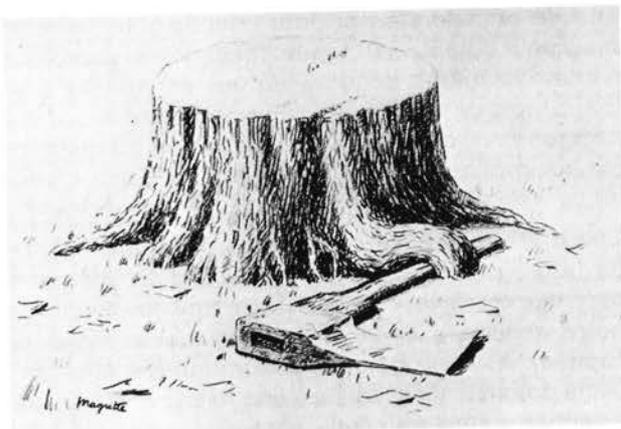
Il est fort vraisemblable que le premier outil façonné fut de pierre, et non de bois comme on serait volontiers tentés de le penser. En effet, pour nous qui connaissons le fer, le travail du bois qui se prête sous la lame est beaucoup plus facile, pour l'homme de la rue, que celui de la pierre qui se rebiffe et éclate! Mais pour nos ancêtres démunis de tout, le premier outil fait de main d'homme fut le couteau de silex ou d'obsidienne. Car, par le jeu des éclats contrôlés et dosés, un simple caillou brandi pouvait servir de truchement vers l'outil façonné, alors que pour sectionner la fibre ligneuse, pour couper l'arbre ou la branche, il fallait obligatoirement disposer préalablement de la hache de pierre.

Et peut-être bien que le plus vieil espoir de l'homme fut de dominer le bois, de se rendre maître de l'arbre!

La hache n'est sans doute pas le tout premier outil car le casse-têtes l'a précédé, avec l'éclat tranchant, grattoir, burin ou lame de couteau. Mais c'est néanmoins, avec le marteau dont il est frère, l'un des plus immuables, même s'il fallut attendre la science de la pierre polie pour que la masse coupante emmanchée devint efficace...

Si le marteau fut vraisemblablement massue d'abord, c'est-à-dire arme, pour se muer en outil par la suite, il est très probable que la hache, elle, fut outil d'abord, qu'elle fut inventée à des fins ouvrières plutôt que guerrières, ce qui ne l'empêcha nullement de se faire arme ultérieurement. Hypothèses gratuites, diront d'aucuns... Hypothèses certes, mais fondées sur une certaine logique imaginant les besoins essentiels dans ce dénuement originel qui fut celui des premiers hommes. A quoi, en effet, un marteau – outil eut-il pu servir alors qu'on n'avait même pas un pieu à planter? En revanche, le maillet – massue était immédiatement utile pour se défendre ou pour chasser, premier geste conscient pour assurer son hégémonie sur le milieu.

Pl. 1
René Magritte et sa cognée prisonnière de l'arbre!



Massues et projectiles étant là pour servir l'instinct de défense, la hache n'avait de raison d'être inventée que dans la mesure où elle apportait un mieux sensible. Or, comme arme, elle n'avait pas besoin d'être polie pour fendre les crânes, ni même d'être tranchante. Dès lors, c'est bien au titre d'outil, pour attaquer la fibre et saper la résistance du bois, qu'elle devait trouver son principal, sinon son seul justificatif.

Remarquons au passage que si la hache de pierre est fréquente dès le Néolithique, Piel-Desruisseaux signale qu'on a aussi exhumé, lors de fouilles archéologiques, des haches simplement taillées. Or, si certains auteurs estiment qu'elles étaient toutes destinées à être polies, il semble toutefois que la qualité de la taille les rendaient aptes à remplir les mêmes services que leurs homologues polies, et que certaines d'entre elles portent des marques d'usure indiquant qu'elles ont effectivement servi.

Toutefois, l'usage de certaines pierres tendres, incapables à travailler le bois, pour fabriquer des haches milite en faveur d'une utilisation comme armes plutôt que comme outils, ce qui, en soi, n'infirme pas notre propre hypothèse.

1.2 Hache... ou herminette?

Marteaux, burins, grattoirs, couteaux de silex taillés constituent la première génération des outils. Haches et herminettes de pierre polie constituent donc les plus vieux outils de seconde génération.

En fait, lorsqu'on se trouve en présence de l'un de ces outils de pierre dure, presque soyeuse sous le poli des hommes puis des siècles, on parle toujours et invariablement de haches de pierre, alors même que nombre d'entre elles sont en réalité des herminettes. Probablement qu'on ferait spontanément la distinction si l'outil nous apparaissait emmanché: hache si le tranchant est vertical, soit parallèle au manche, herminette s'il se présente horizontale-

Pl. 2
Deux «haches» de pierre: l'une parfaitement symétrique (à gauche), l'autre assymétrique et de ce fait lame d'herminette.





Pl. 3
Marteaux de moulin, descendants directs
de l'herminette préhistorique.

Pl. 4
Deux herminettes doubles. En haut, celle des jougiers de l'Aveyron.



ment, perpendiculairement au manche, à la façon d'une pioche. Mais sans manche, la distinction devient difficile pour le profane sinon pour le spécialiste. Et pourtant, elle peut se faire en examinant les lames de profil; on constatera que certaines d'entre elles sont parfaitement symétriques et se présentent comme des lentilles: ce sont en principe les haches; d'autres sont asymétriques et ont un côté – celui de dessus – plus bombé que l'autre: c'est alors une lame d'herminette qui se présente un peu comme un ongle ou une coquille. Mais cette distinction n'est toutefois pas absolue.

1.3 Définitions et langage

De pierre, de bronze, de fer ou d'acier, la hache a atteint d'emblée à la perfection avec ses formes épurées au point que rien ne peut être retranché. Or, curieusement, dans le langage subsistent des ambiguïtés que la science du spécialiste pourra peut-être gommer en bonne partie, mais qui subsisteront néanmoins car «hache» et «cognée» relèvent du langage commun. Et tous savent ou croient savoir. Mais il n'est pas aussi simple que l'on peut croire de faire la distinction. Car, où commence la hache et où finit la cognée?... On sait que la cognée est du bûcheron et qu'elle relève de ce seul corps de métier, alors que la hache s'applique à tous les métiers qui font usage de cet outil, y compris le bûcheron!

Les définitions du dictionnaire ne sont pas très éclairantes sur ce point. Quillet nous dit que «la hache est un instrument de fer, fortement emmanché, servant à couper ou à fendre», alors que «la cognée est une forte hache pour couper les arbres». Curieux lorsqu'on sait que cognée vient du latin «cuneata», adjectif signifiant «en forme de coin», et que le coin sert à fendre plutôt qu'à couper!

Il faut donc chercher ailleurs une explication satisfaisante. Or, selon André Leroi – Gourhan «la cognée ne se différencie absolument pas de la hache dans sa forme mais complètement dans son emploi: la hache fend, la cognée coupe obliquement». Explication satisfaisante, définition à laquelle nous nous arrêterons, même si elle n'est pas exhaustive. En effet «l'épaule de mouton» du charpentier, hache à équarrir dont le tranchant n'est biseauté que d'un seul côté, n'est ni hache ni cognée puisqu'elle n'est faite ni pour fendre, ni pour couper obliquement, mais pour aplanir en frappant tangentiellement, tout comme la doloire du tonnelier qui, étymologiquement, vient de «dolarium», latin de basse époque qui désignait une sorte de hache pour tailler les pierres» (ce qui implique précisément une frappe tangentielle).

Chose étonnante, ces imprécisions de vocabulaire de la langue française se retrouvent en allemand avec deux termes: celui de «Beil» (qui correspond à notre «hache»), et celui d'«Axt» (qui désigne la cognée). A noter que dans la terminologie allemande, la doloire est assimilée à une hache (Beil), ce qui n'est pas pour clarifier les choses!

1.4 Formes essentielles et formes combinées

L'herminette et la hache – comme le marteau du reste – ont des formes essentielles et irremplaçables, nées avec l'homo faber et devenues emblématiques des métiers du bois.

Pour ce qui concerne l'herminette, son efficacité éprouvée en a fait véritablement l'outil de base pour tous les artisans du bois, même si la modernité de notre civilisation européenne et la machine nous en ont fait oublier l'importance et même l'usage! Outil de base, pour travailler la terre aussi, et la pierre. L'herminette en effet est au bois ce que l'hoyau est à la terre pour le paysan de toujours. La houe, de même que la pioche ne sont en réalité qu'une adaptation de la forme originelle à un matériau plus meuble... A moins que le processus d'adaptation n'ait fonctionné dans l'autre sens et que ce soit l'herminette qui traduise l'adaptation de la houe au travail du bois!

De son côté, le tailleur de pierre utilise un outil qui rappelle l'herminette, mais une herminette modifiée une fois encore en fonction du matériau à attaquer. C'est le marteau de moulin pour la retaille des meules.

La hache du bûcheron, elle aussi, moyennant transformation du manche, deviendra la «hache à prés» des cantonniers pour la découpe des mottes de gazon ou pour ravalier les vellétés de conquête de la chaussée par les prairies juxtantes. Et le marteau-taillant du carrier ou du tailleur de pierre n'est autre qu'une petite hache bipenne pour araser les aspérités des moellons de pierre tendre!

La seconde caractéristique intéressante de ces deux outils, c'est que l'un et l'autre se prêtent parfaitement à la combinaison de deux fonctions différentes, tout comme le marteau avec sa table et sa panne.

Ainsi trouve-t-on fréquemment des haches ou des herminettes dont le talon s'allonge ou se renforce pour devenir marteau: marteau-hache... herminette-marteau...

Pl. 6
Hache à cannelure trouvée
à Vevey en 1875,
et hache similaire des tribus
amérindiennes de l'Indiana.
U.S.A. (emmanchée).

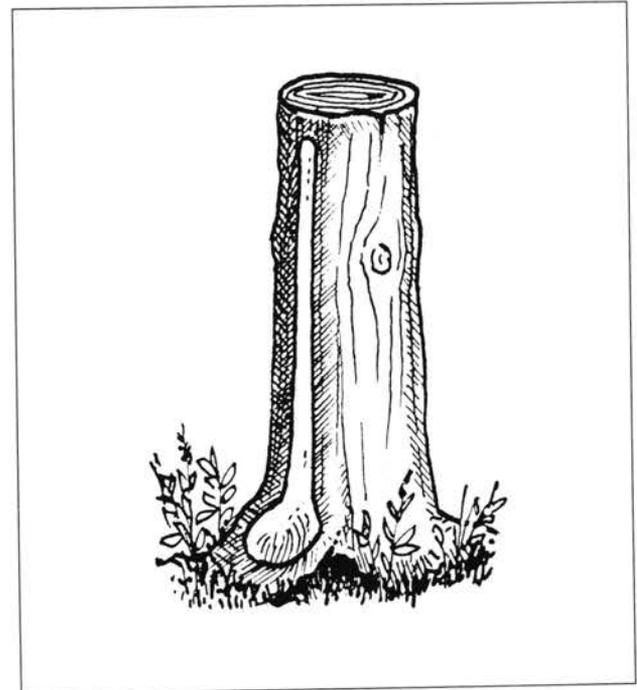
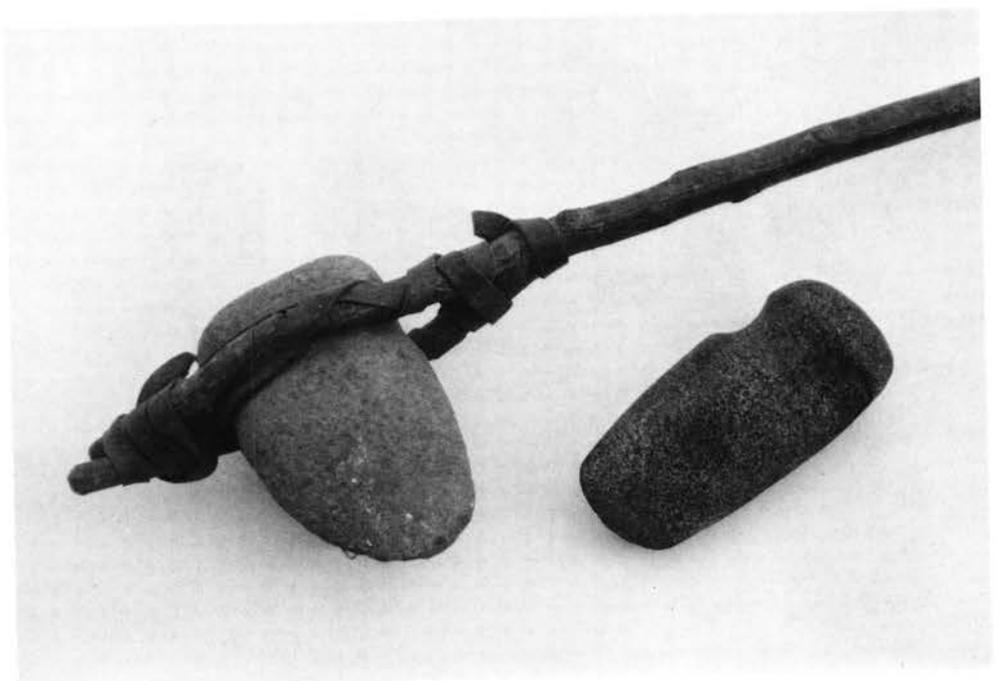


Fig. 5
Les manches étaient prélevés dans un frêne,
à la naissance des racines.

L'herminette peut être double, avec le plus souvent un tranchant droit et l'autre cintré en forme de gouge, ou encore avec deux gouges différentes comme c'est le cas pour l'herminette double des jougiers ou tailleurs de jougs de l'Aveyron.

La hache à double tranchant, dite hache bipenne, existe aussi, même si elle est rare aujourd'hui. C'était la hache de guerre des anciens Gaulois. Mais c'était aussi la hache sacrée et rituelle de la Crête minoenne. Dans l'économie moderne, elle ne subsiste plus que dans l'outillage du boucher, et encore... du boucher de campagne.

Pl. 7
Hache de pierre
à emmanchement direct.



Enfin, la combinaison des deux, soit de l'herminette et de la hache, constitue un outil précieux pour les fontainiers chargés de la creuse des bassins de fontaine en bois.

Et ce combinat va trouver son homologue pour le travail du sol avec la «pioche croisée» des défricheurs, et dans celui de la pierre avec la polka, ce marteau-taillant dont un des tranchants est perpendiculaire à l'autre.

2. La préhistoire: problèmes d'emmanchure

2.1 L'âge de pierre

La hache de pierre nous est connue à partir du Néolithique. Il est évident que les lames étaient alors façonnées par éclats, selon les techniques éprou-

vées de la pierre taillée. Puis elles étaient polies par frottement patient sur des grès siliceux. La roche d'élection était la «pierre verte» ou serpentine, probablement parce que ce minéral était résistant à la cassure et simultanément se laissait polir jusqu'à l'obtention d'une surface parfaitement lisse et soyeuse.

Qu'il s'agisse de la hache ou de l'herminette, le problème technique majeur était incontestablement de fixer les lames à un manche. Günther Heine nous apprend que le passage du «coup de poing» à la hache de pierre se situe, pour le nord de l'Europe, et notamment pour le Danemark, autour de 8000 av. J.C. Les manches étaient prélevés le plus souvent dans un jeune tronc de frêne, la tête de l'outil était détachée au départ des racines, ce qui permettait de tirer parti de la courbe naturelle des fibres tout en don-



Pl. 8
Deux haches dans leur gaine
à tenon, et deux haches
à perforation, les manches
traversant la gaine.

Pl. 9
Trois marteaux-haches
achevés et un quatrième
dont la perforation n'est
qu'amorcée.



nant une grande résistance à la tête dans laquelle devait venir s'insérer la lame de pierre. Cette tête en forme de massue donnait en outre, par son poids, une plus grande puissance aux coups.

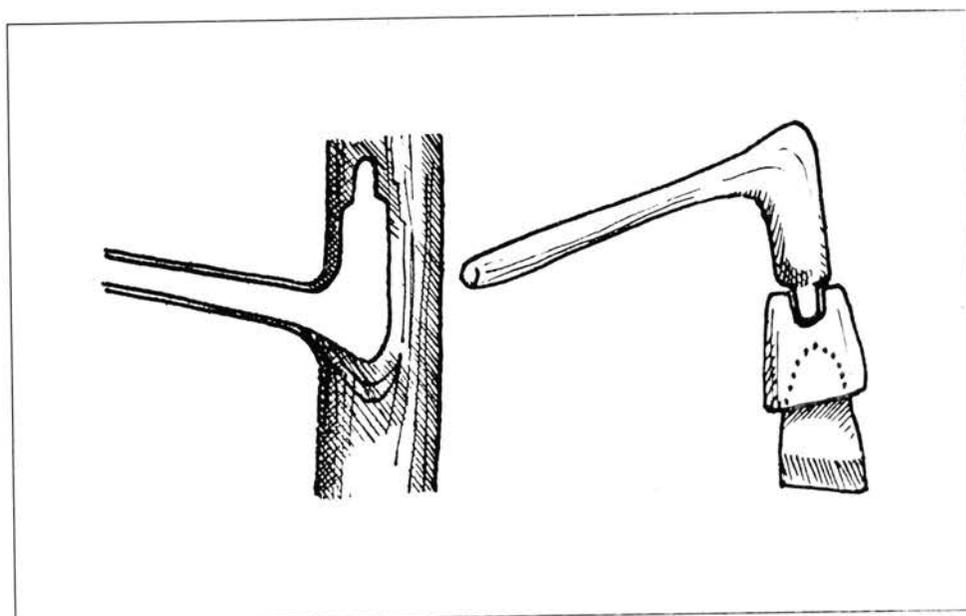
Ce qui est intéressant, c'est de suivre l'évolution du mode de fixation. Celle-ci atteste une étonnante intelligence des choses ainsi qu'une perception, intuitive certes, mais subtile des lois physiques.

a) Peut-être que le premier moyen adopté fut celui de l'attache avec des lanières. On possède en effet quelques spécimens de haches préhistoriques faites d'une pierre relativement massive, au grain assez grossier et de facture fruste, avec un «tranchant» très épais, arrondi. Le corps, de section ovale, est cerné d'une cannelure circulaire assez large et modérément profonde. C'est un modèle assez fréquent dans

les gisements nord-africains. Par chance, les collections ethnographiques du musée cantonal de Lausanne recèlent une hache de ce type emmanchée provenant de l'Indiana (U.S.A.). La pierre a été pincée entre les deux branches d'une fourche naturelle qui embrassent la lame en se logeant dans la cannelure. Les deux brins se rejoignent sur le dessus où ils sont étroitement et solidement ligotés ensemble.

Précisons encore, à ce propos, qu'au début du Néolithique, la hache, avec son tranchant très émoussé était utilisée surtout comme coin et pouvait servir à écraser et à casser plus qu'à couper, car elle ne deviendra vraiment tranchante qu'au Néolithique final.

Fig. 10
Hache à manche coudé.



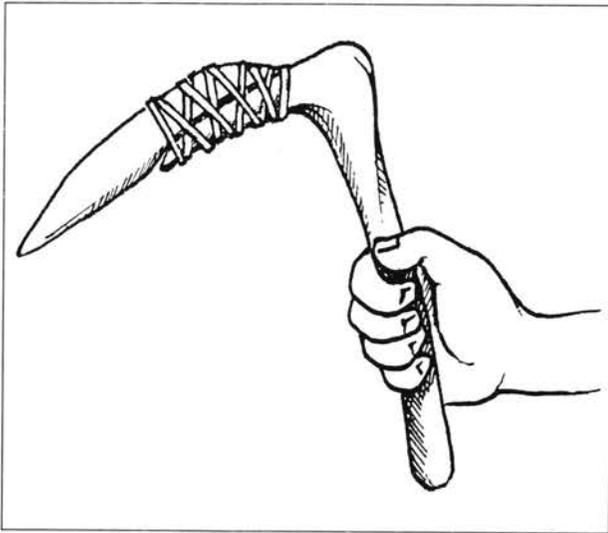


Fig. 11
Herminette à lame attachée sur un manche coudé.

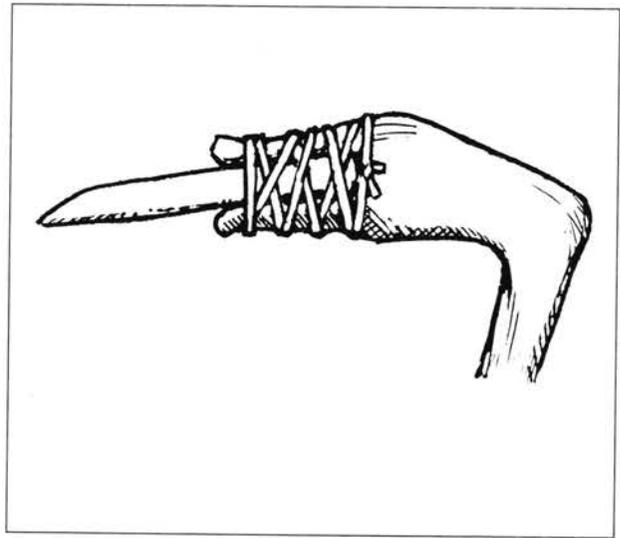


Fig. 12
Herminette sur manche à extrémité bifide.

b) Plus courante est la *hache*, dite «à emmanchement direct». La tête de la massue de frêne est percée d'une mortaise, souvent traversante, dans laquelle vient s'enchâsser à force la lame de pierre. L'ouverture arrière, lorsque la pierre ne traverse pas complètement le manche, ou le talon sur lequel on peut frapper lorsqu'il dépasse, permettent de changer facilement la lame en cas d'endommagement ou de fracture. La pierre pouvait être fixée dans sa loge avec ou sans bétuline (cette colle obtenue à cette époque déjà par distillation de l'écorce du bouleau), avec ou sans résine naturelle. Les manches étaient en général de 60 cm de long en moyenne.

c) Un progrès technique très sensible fut réalisé avec la *hache à gaine* ou à emmanchement indirect. La lame de pierre, généralement plus petite que dans le cas précédent, était insérée et collée à la bétuline, non pas dans le manche lui-même, mais dans une gaine taillée dans un bois de cerf. C'est alors la gaine

qui pénètre par un tenon dans le manche de frêne (ou de hêtre parfois). Cette gaine intermédiaire a pour fonction avant tout d'amortir le contre-coup; elle exige en outre une mortaise aveugle beaucoup plus petite que pour l'emmanchement direct, ce qui affaiblit moins le manche; elle permet enfin de fixer la lame de façon plus précise.

d) *Haches à perforation*. La perforation fut d'abord celle de la gaine: un trou transversal constituant l'«œil» recevait le bois du manche. Ce mode d'attache représentait un progrès réel sur les systèmes précédents, parce que sensiblement plus facile à réaliser.

Puis la perforation fut celle de la tête de pierre elle-même. Mais le trou circulaire – obtenu par le frottement d'une branche creuse de sureau sur grains de sable – constituait un travail trop long pour le façonnage d'outils d'usage courant. On suppose dès lors que les superbes *haches-marteaux*, comme on les

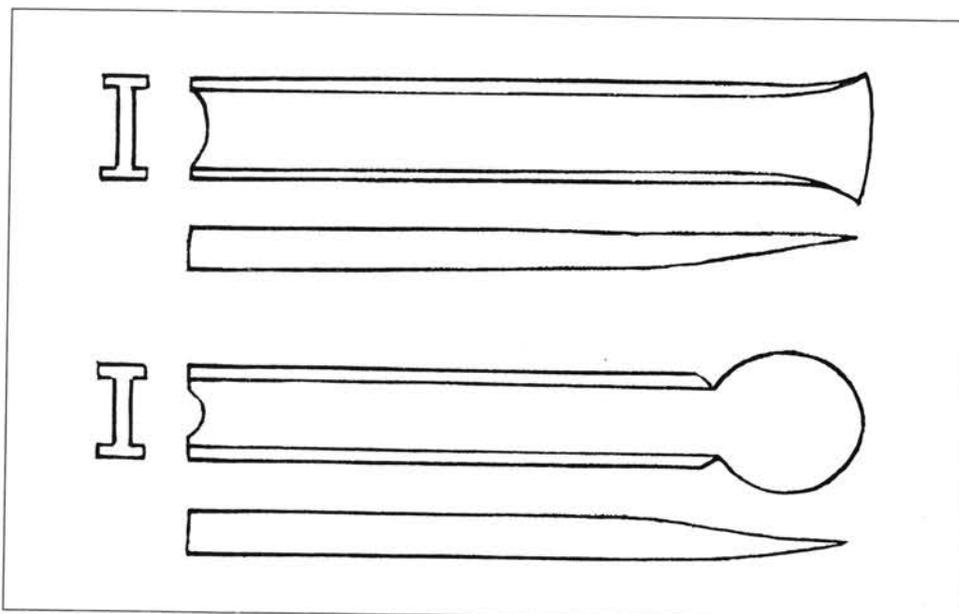
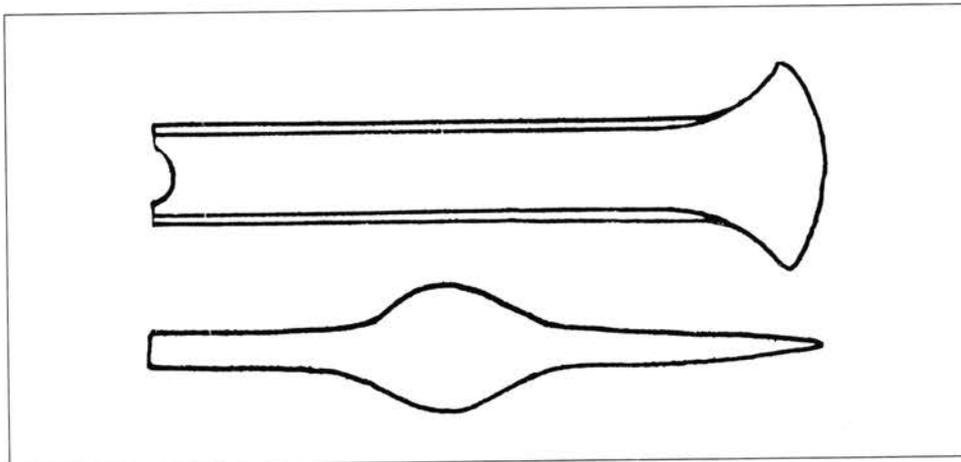


Fig. 13
Lames en bronze:
en haut plate à bords,
en bas spatulée.

Fig. 14
Lame en bronze à ailerons.



appelle, de facture souvent très soignée, étaient des outils d'apparat, emblèmes de puissance ou objets ayant un caractère plus honorifique qu'utilitaire, ou alors haches rituelles réservées à des cérémonies sacrificielles ou autres. Mais ce sont là rêveries et affabulations, que rien ne confirme, qu'une logique qui est nôtre, mais qui n'était pas obligatoirement celle d'hommes pour qui le temps comptait sans doute moins que leurs besoins fondamentaux...

e) Enfin, vers la fin du Néolithique, apparaissent les *haches à manche coudé* utilisant l'angle naturel que fait une branche avec le tronc d'où elle est issue. La branche reste telle quelle, alors que le segment de tronc est travaillé pour donner la tête de l'outil. A son extrémité façonnée en tenon, viendra s'insérer le manchon fait d'un segment d'andouiller de cerf et dans lequel sera enchâssée la lame de serpentine.

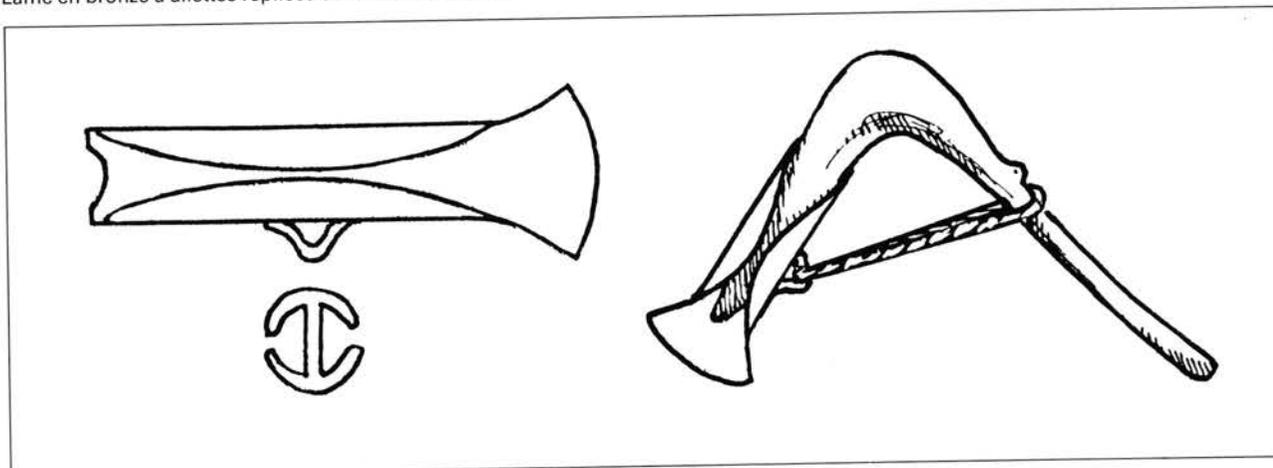
Pour ce qui concerne l'herminette, les types d'emmanchure sont pratiquement les mêmes que pour la hache, mais adaptés à la position horizontale de la lame. On retrouve dès lors les *manches à gaine perforante*, c'est-à-dire où la gaine en andouiller de cerf traverse le manche, gaine dans laquelle est sertie la lame, le plus souvent collée à la bétuline. De même, on va retrouver les *manches à gaine perforée*. c'est-à-dire traversées par le manche.

Mais ce qui fait la caractéristique de l'herminette, c'est son manche coudé, généralement prélevé sur un tronc de chêne. Car ce type de manche était parfaitement adapté à la forme même de l'outil.

Manche simple dont la partie supérieure était aplatie pour s'adapter au «ventre» de la lame, ce qui explique que les lames d'herminettes aient été asymétriques, contrairement à celles des haches. La lame était alors solidement liée au bois par des lanières de fibre ou de cuir. C'est le *manche coudé à attache*.

Le *manche coudé à extrémité bifide* représente une amélioration notoire très importante car on va retrouver ce type non modifié pour les herminettes et les haches de bronze, quelques siècles plus tard. Comme son nom l'indique, l'extrémité du manche n'est plus un simple tenon comme pour la hache ou pour les manches à gaine. Mais elle se partage en deux éclisses superposées laissant entre elles un espace suffisant pour que la lame de pierre puisse venir s'y insérer en s'appuyant à l'aisselle de la fourche. Les deux parties embrassantes sont terminées par un bourrelet ayant pour fonction de retenir la surliure réalisée sur le tout avec les fibres d'attache bien serrées.

Fig. 15
Lame en bronze à ailettes repliées et boucle d'attache.





Pl. 16
Haches en bronze.
De gauche à droite: plate à bords, spatulée, à ailerons, à aileron et boucle, à ailettes repliées et boucle, à douille et boucle.

Selon les analyses des restes de manches trouvés en Suisse romande, on peut dire que le chêne était courant, avec le pommier et les autres fruitiers apparentés; mais on connaît également des exemplaires tirés du sapin.

2.2 L'âge de bronze

C'est avec l'âge des métaux que haches et herminettes vont se développer et gagner leurs vrais titres de noblesse. Mais avec les métaux et plus particulièrement avec le bronze, les lames de ces deux outils distincts ne se différencient pratiquement plus. C'est essentiellement leur position par rapport au manche qui détermine s'il s'agit de l'une ou de l'autre.

Et en matière d'emmanchures, les acquis de l'âge de pierre subsistent intégralement, c'est-à-dire que les

manches sont en général coudés et à extrémité bifi-
de, les deux éclisses formant fourche étant dispo-
sées verticalement pour les herminettes et horizon-
talement pour les haches. Donc, pas d'apport nou-
veau substantiel.

Les lames en revanche vont, elles, subir une évolu-
tion qui conduit aux formes adoptées par les forge-
rons de l'âge du fer.

a) Les premières lames de bronze, très proches encore des lames de pierre, vont toutefois marquer un progrès sensible en ce que les bords latéraux seront renforcés chacun d'un bourrelet. Les deux becs du manche, pris entre ces renforts, immobilisent parfaitement la lame dont le talon, légèrement creux, s'appuie à l'articulation du bec. La lame peut être rectangulaire: «lame plate à bords», ou alors spatulée: «lame plate à spatule».



Pl. 17
Deux haches de Nouvelle Guinée d'il y a cinquante ans! (manches en bambou).

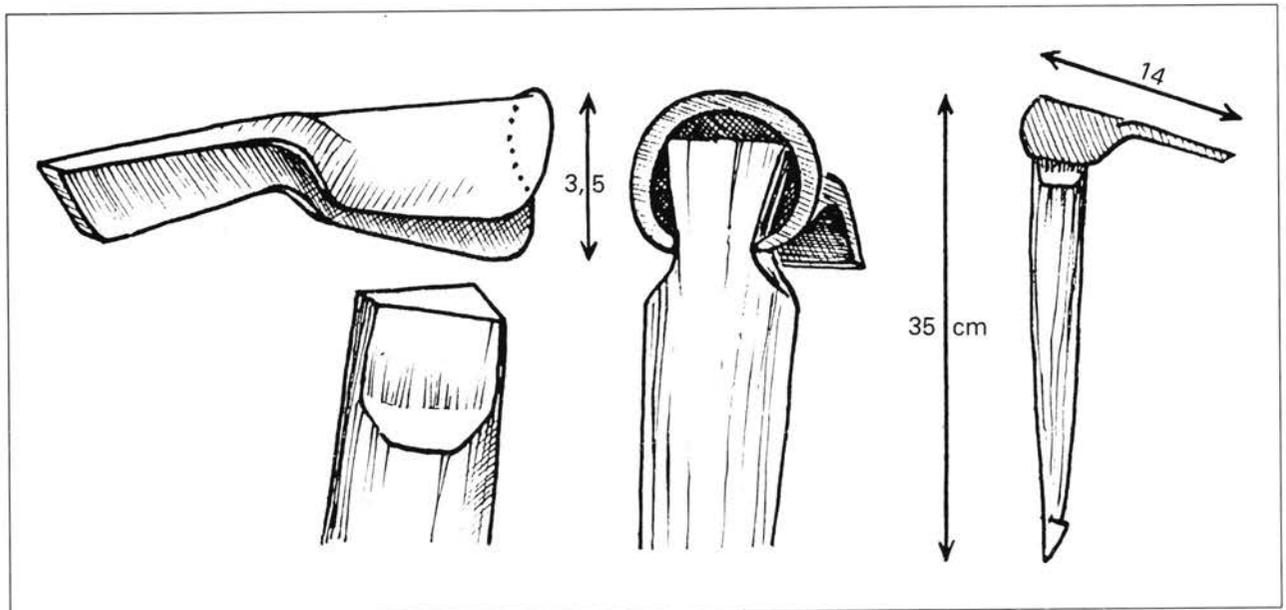


Fig. 18
Emmanchure d'une herminette marocaine.

b) Les bords des lames plates s'accroissent progressivement au milieu en ailerons. Simultanément, le rectangle a tendance à s'évaser légèrement vers le tranchant pour dessiner la forme classique des haches futures! En revanche, la coupe transversale est toujours pareille.

c) La phase suivante sera un développement plus important des ailettes. Mais celles-ci vont simultanément se replier à la rencontre les unes des autres, deux par deux, de part et d'autre de la lame, pour devenir embrassantes et se refermer sur les deux becs du manche bifide. La ligature n'est dès lors plus nécessaire, mais très souvent les lames de ce modèle sont pourvues d'une, voire de deux petites boucles latérales permettant d'arrimer le fer au manche. Il va sans dire que les ailettes embrassantes constituent le premier pas vers la lame à douille, dont l'emmanchure, beaucoup plus simple et tout aussi efficace, deviendra la règle à l'époque suivante, avec l'avènement du fer.

2.3 Actualité de la préhistoire

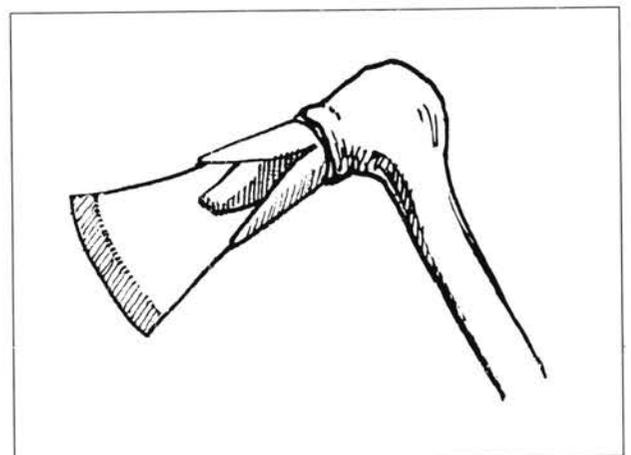
On serait volontiers tenté de ranger tout ce matériel qui nous vient des aurores de l'humanité artisanale dans les vitrines des musées – ce que nous faisons du reste! – pour les considérer comme les témoins d'une civilisation révolue voici quelques 3000 ans!

Or, contrairement peut-être à tout attente, ces formes archaïques existent encore, même chez nous. En effet, si l'on a pratiquement oublié et perdu l'usage de l'herminette, celle-ci se retrouve néanmoins dans le marteau du moulin, soit ce marteau qui servait à raviver les rainures des meules de pierre. Seul de son espèce, il est constitué par une lame de section losangique à double tranchant en forme de coins opposés et s'insérant dans la mortaise traversante d'un manche de bois à tête large. Plus qu'une simple analogie!... Il s'agit de toute évidence d'une survivance.

Plus impressionnantes encore sont les formes actuelles des haches et des herminettes africaines: qu'elles viennent du Sénégal ou du Burundi – comme c'est le cas pour les spécimens appartenant au Musée – on retrouve les manches en massue avec leur mortaise traversante. La seule différence d'avec les outils de la Préhistoire, c'est que les haches africaines sont en fer et que leur talon en pointe n'exige que des mortaises de faible ouverture affaiblissant peu la résistance du manche.

Quant aux herminettes des sculpteurs marocains actuels, tels qu'on peut les voir aujourd'hui encore dans les soukhs, elles ne sont rien d'autre qu'une adaptation fonctionnelle et très intelligente des ancestrales lames à ailettes enveloppantes. Celles-ci, repoussées à l'arrière du fer, viennent encapuchonner un tenon trapézoïdal taillé à l'extrémité d'un manche droit.

Fig. 19
Hache à douille.



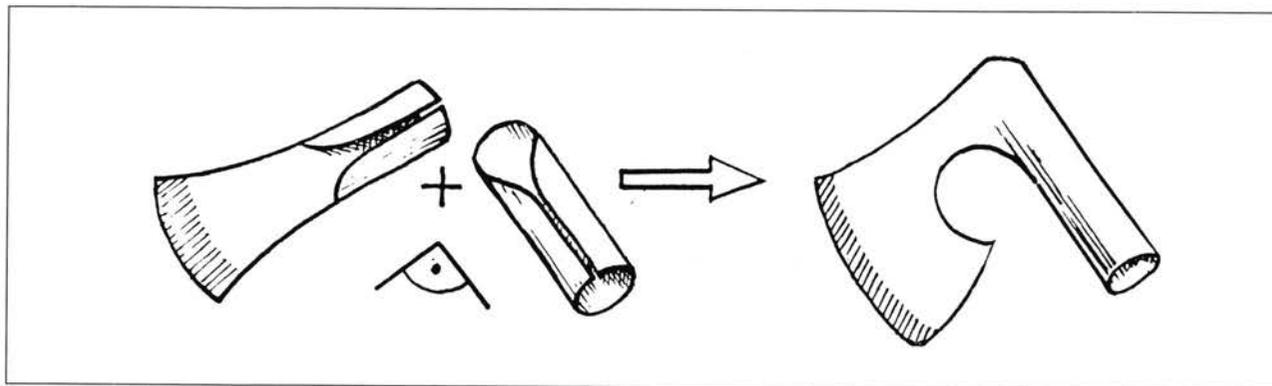


Fig. 20
Renversement de la douille.

Enfin, nous ne saurions passer sous silence ce témoin moderne de l'âge de pierre que sont ces haches de Nouvelle Guinée appartenant aux collections ethnographiques du Musée d'archéologie de Lausanne, haches en pierre polie qui ont effectivement encore servi dans leurs forêts d'origine, il y a à peine cinquante ans!

Mais après ce rapide excursus dans la modernité, il convient de revenir à la hache de fer telle qu'elle a directement succédé à celle de bronze.

3. De l'âge de fer au Moyen-Âge

3.1 Haches à douilles

La sidérurgie primitive n'a pas reproduit les premières formes mises au point à l'âge du bronze, mais est repartie sur la dernière découverte: la hache à douille. Rappelons que la douille originelle n'est rien d'autre que deux ailettes enveloppantes qui se rejoignent pour constituer un tube. L'amélioration réside dans le fait qu'il n'est plus besoin de façonner l'extrémité du manche pour qu'il enserme les deux faces de la lame. Mais le manche coudé reste de rigueur.

C'est ce type de fer qu'on trouve encore à l'époque romaine, à côté des modèles comportant un œil pour le manche et qui, venus de l'Orient, s'étaient très tôt répandus dans tout le bassin méditerranéen.

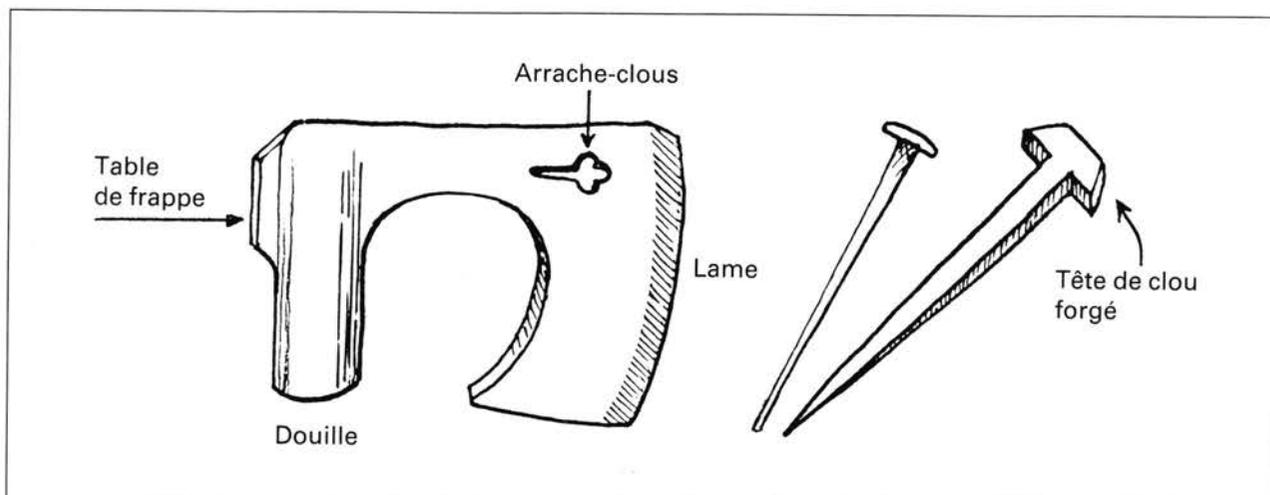
C'est donc à l'âge du fer que se sont développées les formes fondamentales qui sont toujours valables aujourd'hui et que nous examinerons plus en détail au chapitre suivant.

Mais la grande innovation de l'âge du fer fut de passer de la douille dans le prolongement de la lame à la douille parallèle au tranchant, c'est-à-dire ayant basculé de 90 degrés.

Cette douille qui se prolonge derrière la lame diminuait les risques de rupture du manche. Ajoutons que la forme de la douille elle-même a évolué; de ronde qu'elle était au départ, elle s'est ovalisée ou est devenue angulaire.

Avec cette douille «retournée», la hache change de forme, elle aussi, et la lame s'abaisse – pour allonger le tranchant – en un débord en bavette assez important. L'étréture entre la lame et la douille porte le nom de col. Par ailleurs, la douille fut très souvent munie, à l'arrière, d'une pièce d'acier de renfort ser-

Fig. 21
La hache médiévale.



Pl. 22
Deux haches de la fin
du XVI^e siècle, provenant
de l'éboulement d'Yvorne.



vant de table de frappe ou de marteau. Enfin, les haches anciennes et cognées médiévales possèdent en général une perforation en forme de trèfle ou de croix, le plus souvent, parfois de cœur, qui sert d'arrache-clous. Et qui est parfaitement adaptée à la forme aplatie et plus ou moins trapézoïdale des anciens clous forgés à la main.

3.2 Arme ou outil?

Les anciennes gravures médiévales montrent que la hache, telle que représentée sur la figure, était utilisée tant pour équarrir les poutres ou pour abattre les arbres que pour prendre d'assaut une ville ou pour s'engager dans un combat singulier. Il est difficile de définir à partir de quand la hache fut utilisée pour la guerre, ceci d'autant qu'aux époques préhistoriques la distinction entre haches et casse-têtes n'était pas non plus régie par des formes spécifiques. L'usage guerrier de l'outil fut sans doute une déviation toute naturelle, vraisemblablement au moment de la sédentarisation, de la création du village et du champ cultivé.

Avec l'augmentation des populations et l'habitude (sinon la nécessité) croissante de guerroyer, à une époque où le combat rapproché était de règle et le corps à corps de rigueur, il est bien naturel que l'outil devint arme; mais il est non moins normal que l'un ne se distingue pas obligatoirement de l'autre.

Toutefois, ce statut d'interchangeabilité ne devait pas se prolonger; et assez vite, notre civilisation belliqueuse et le carapaçonnage d'acier des adversaires rendirent nécessaire la mise au point de haches d'arme adaptées à ce qu'on en attendait spécifiquement. Et les armées en furent officiellement pourvues. Mais avec les combats à distance consécutifs à la généralisation des armes à feu, au XVII^e siècle, la hache d'arme devait retrouver progressivement son caractère d'outil, même aux armées, où elle subsiste dans l'équipement des pionniers et des troupes de génie.

3.3 Haches d'arme

Même si notre rapide étude est prioritairement réservée à la hache ouvrière, il serait faux de ne pas consacrer quelques lignes à la hache de guerre.

Disons tout d'abord que plus les haches d'arme sont anciennes, plus le fer est grand. Ainsi en est-il des *haches danoises* qui ressemblent beaucoup aux haches de charpentiers, régulières, symétriques et à double débord (voir au chapitre suivant les types b 1), très proches aussi de certains coupe-marc ou des haches à prés des cantonniers. Ce sont du reste des haches servant de coupe-rets.

Pl. 23
Dürrer: détail de «L'arrestation». 1511.



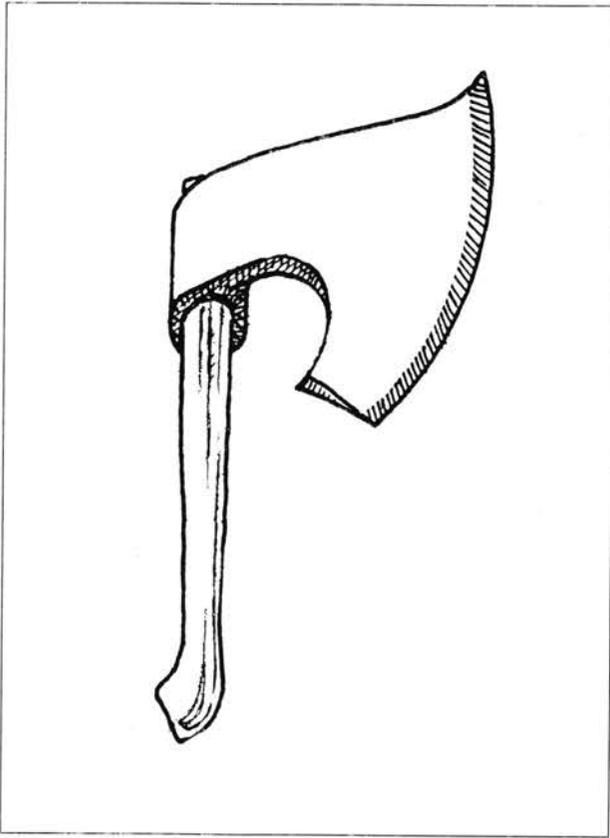


Fig. 24
Francisque ou hache de jet

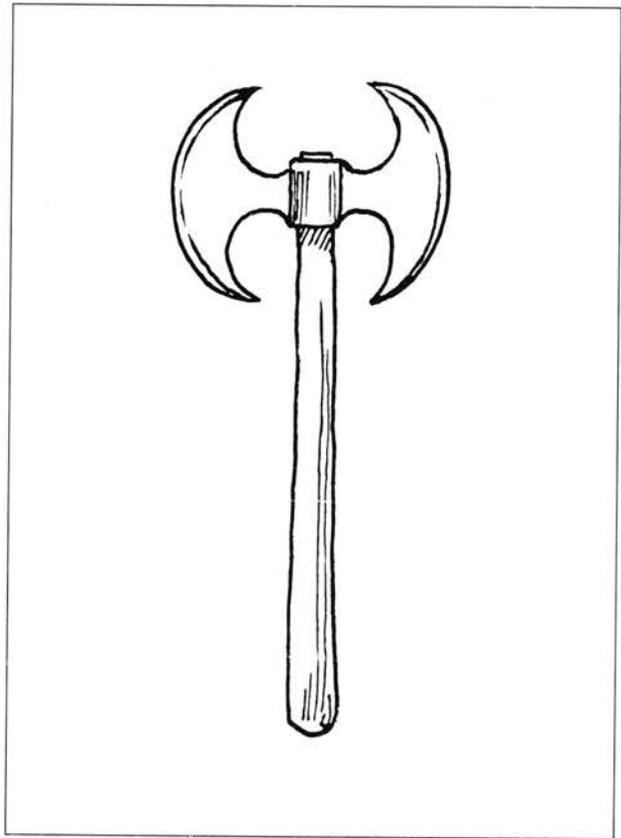
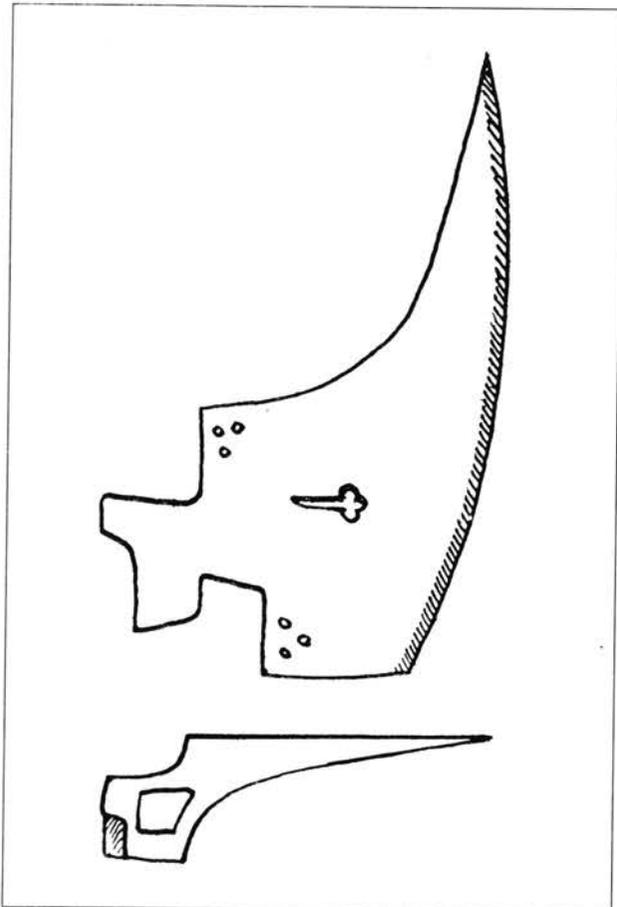


Fig. 25
Hache bipenne gauloise.

Fig. 26
Hache des mineurs saxons.



Les francisques, introduites chez nous par les Francs qui leur ont donné leur nom, les francisques sont des *haches de jet*, dont le profil supérieur est en forme de S, dont la nuque descend assez bas sur le manche, derrière l'œil, et dont le tranchant est bien développé.

Armes de jet... Cela donne une autre dimension au combat: le coup qui vient tout droit de loin, juste avant le corps à corps sans pardon!...

Une autre arme de combat est la hache gauloise double, dite *hache bipenne*, qui possède deux lames impressionnantes en demi-lune mises dos à dos. On ne voit plus guère ces haches que dans les livres d'images, bien qu'elles se soient maintenues en France jusqu'à Louis XIV.

On les imagine volontiers maniées à deux mains, frappant vigoureusement de gauche et de droite, d'estoc et de taille, se frayant un chemin de sang entre les hommes blessés...

Au XVI^e siècle, les armées étaient pourvues de haches de combat longuement emmanchées, qu'on désignait, dans la Suisse alémanique, par le terme de «Mordaxt», soit «hache à tuer». Elles étaient à tranchant large, avec débord aval de la lame. A l'arrière du fer, elles avaient un talon en forme de marteau. De longues bandes d'acier, débordant de l'œil

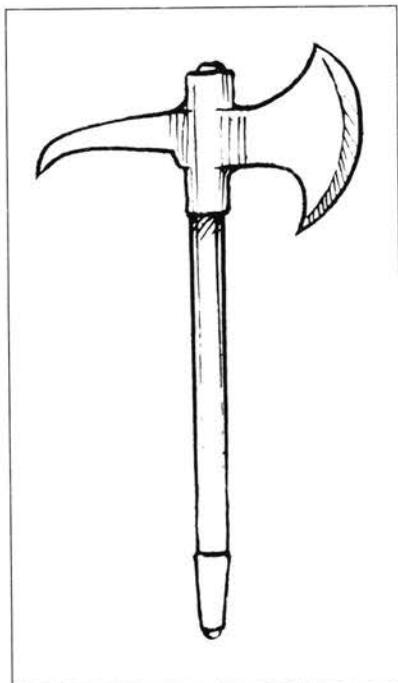


Fig. 27
Hache d'abordage (devenue hache de pompier).

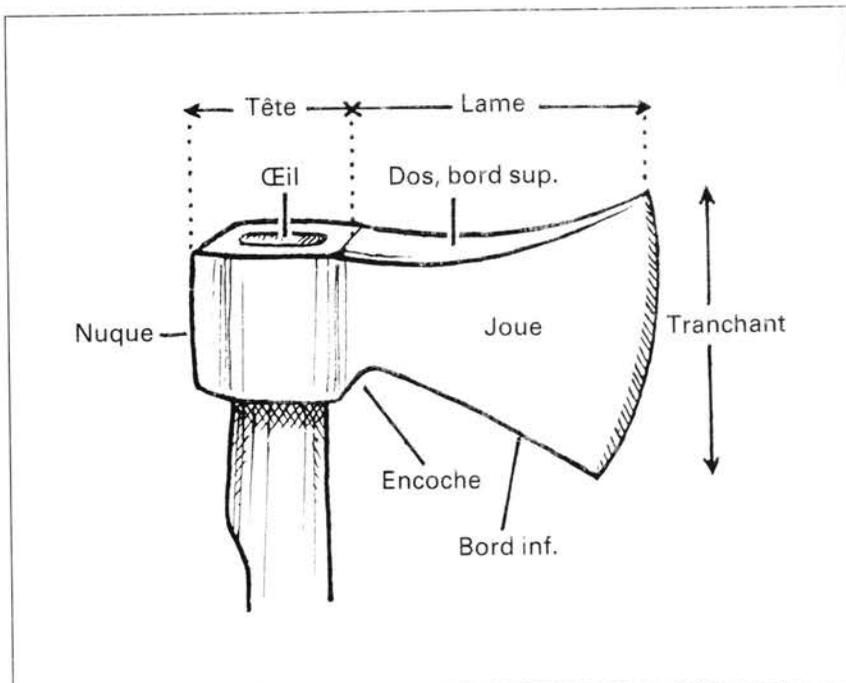


Fig. 28
La hache et ses parties.

et cloués sur les flancs de la hampe octogonale, renforçaient cette dernière. On n'est vraiment pas bien loin de l'hallebarde! Chose curieuse, les modèles à manche plus court (qu'on maniait à une main, parfois pourtant à deux) portaient le nom de «Hundbeil», sans qu'on puisse donner un justificatif logique au changement de mot: pourquoi «Beil» tout à coup? Ce qui confirme les larges incertitudes que nous relevions plus haut, dans l'introduction.

Mi-arme, mi-outil, la *hache de mineurs*, du XVI^e siècle encore, impressionne avec son fer qui s'avance en pointe et qui, de fait, pouvait servir à frapper d'estoc, c'est-à-dire à embrocher un adversaire!

On connaît, dans les musées, quelques exemplaires très remarquables de ces haches dites *de mineurs saxons* et qui, avec leurs manches ciselés, souvent incrustés d'ivoire, étaient des haches d'apparat, réservées à des manifestations cérémonielles.

Curieusement, ce sont des haches ayant une face plane et un seul biseau, comme les doloires de charpentiers, ce qui marque bien leur double fonction originelle: arme et outil.

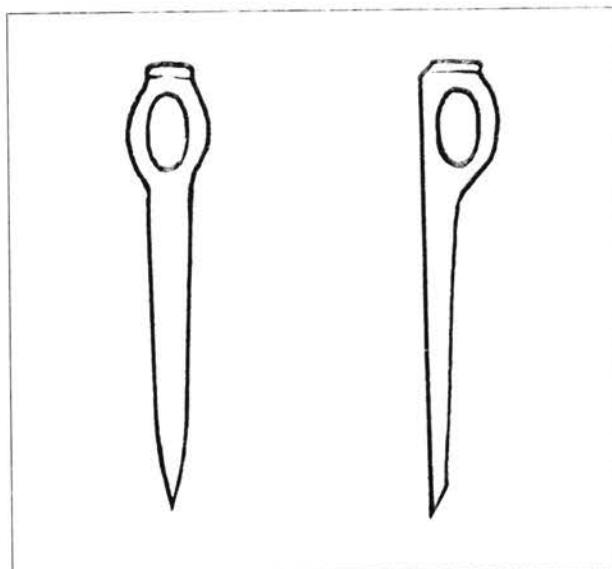
Quant aux *haches dites d'abordage*, ce sont de petites haches dont le talon s'est transformé en croc. Emmanchée court, facile à manier, c'était la hache des corsaires et des truands, dont la pointe recourbée pouvait servir aussi bien à crever les casques ou les cottes de mail qu'à fracasser portes et parois ou servir d'outil de traction... A telle enseigne qu'elle a subsisté dans notre économie moderne comme outil, mais aussi comme emblème des sapeurs-pompiers!

4. La Hache sur le plan technique

4.1 Anatomie de la hache

La hache classique comporte un fer qui se compose de *la tête* et de *la lame*. La tête est percée d'un pertuis pour le manche qu'on appelle *œil*. L'arrière de la tête est la *nuque*, souvent renforcée d'une pièce d'acier pour servir de plaque de frappe ou de marteau.

Fig. 29
Profils.



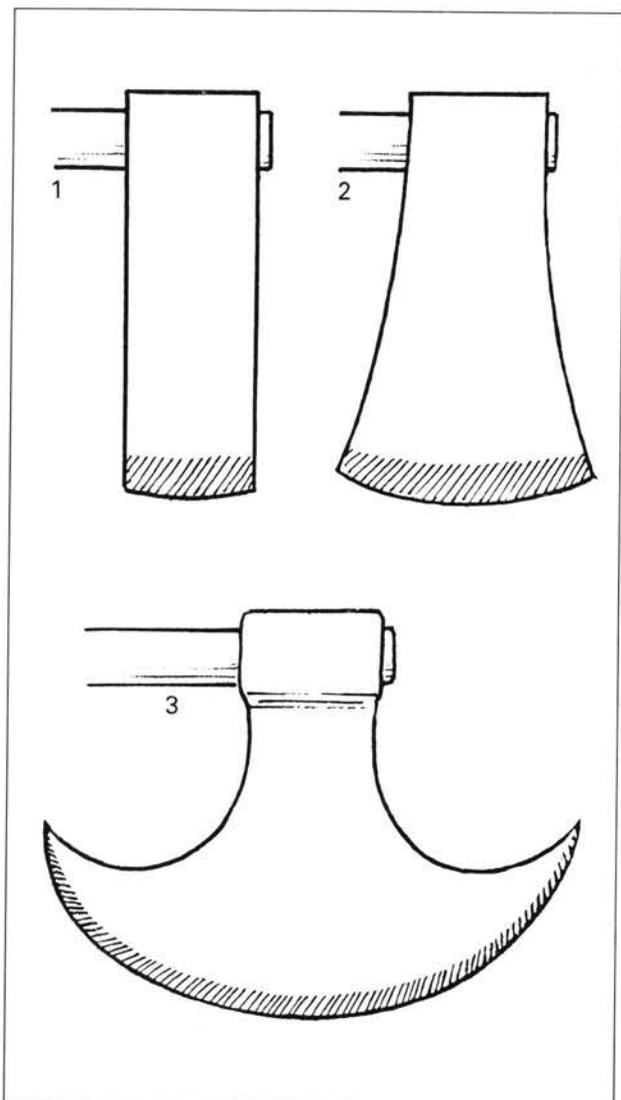


Fig. 30
Formes régulières.

La lame comporte deux flancs ou *joues*, un bord supérieur ou *dos* et un bord inférieur avec l'*encoche* à sa base soit entre la lame et la tête, avec aussi bien entendu le *tranchant* plus ou moins parallèle au manche. La ligne qui relie les deux pointes du tranchant est ce qu'on appelle la *ligne de coupe*.

La hache est de formes et de dimensions variables. Les haches qui se conduisent à deux mains ont un manche relativement long, en général de 60 à 75 cm, mais pouvant aller parfois jusqu'à un mètre, voire 120 cm, alors que les haches à équarrir et les haches à bûcher le bois, qui se mènent habituellement d'une seule main, ont un manche plus court, d'environ 50 cm.

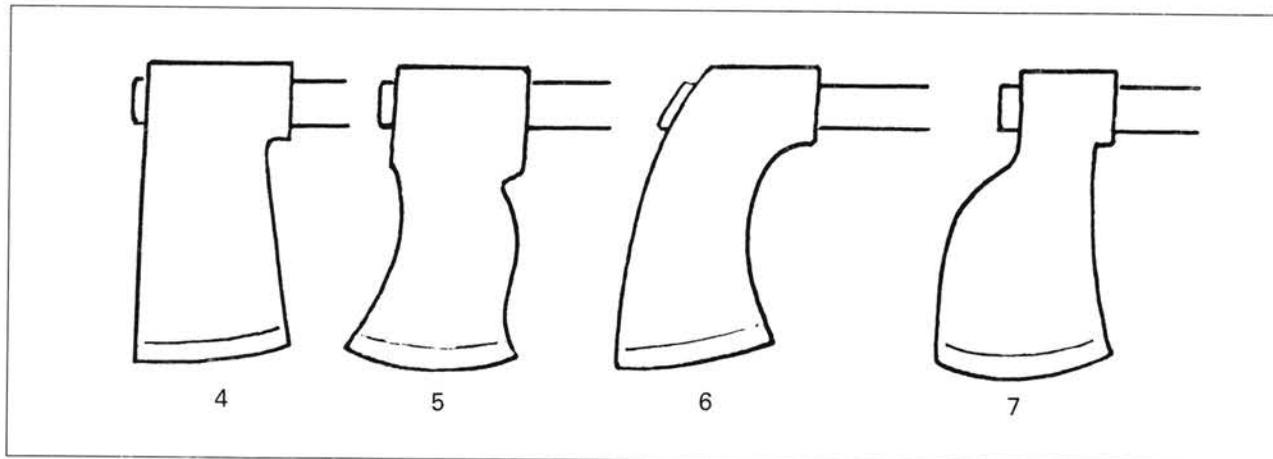
Les manches sont presque toujours en frêne, et ceci depuis l'âge de pierre. Mais on connaît toutefois quelques exceptions: l'orme fut utilisé parfois, ainsi que le charme. Mais cette dernière essence donne des manches qui deviennent glissants en cas de pluie.

Selon le spécialiste allemand de l'outil, Günther Heine, les manches droits répercutent les chocs dans le bras qu'ils prolongent et conduisent assez rapidement à la fatigue. Les manches cintrés une seule fois, les manches courbes absorbent une partie du choc mais contraignent la main à une position qui n'est pas normale. Seul le manche à double courbure, dit «en jambe de vache», qui fut développé en Amérique vers 1850, résout le problème.

Précisons encore que la puissance du coup est directement proportionnelle à la longueur du manche. Les cognées sont conduites à deux mains et c'est la main qui est en avant qui dirige le coup, alors que l'autre ne fait que tenir l'outil.

C'est à l'entrée du manche dans le fer (au bas de l'œil ou de la douille) que les sollicitations sont les plus fortes et que les risques de rupture sont les plus élevés, raisons pour lesquelles le manche, de section ovale, est le plus souvent renforcé d'une surlargeur à l'aval et juste au-dessous du fer, surlargeur qui porte le nom de *peigne*.

Fig. 31
Formes irrégulières.



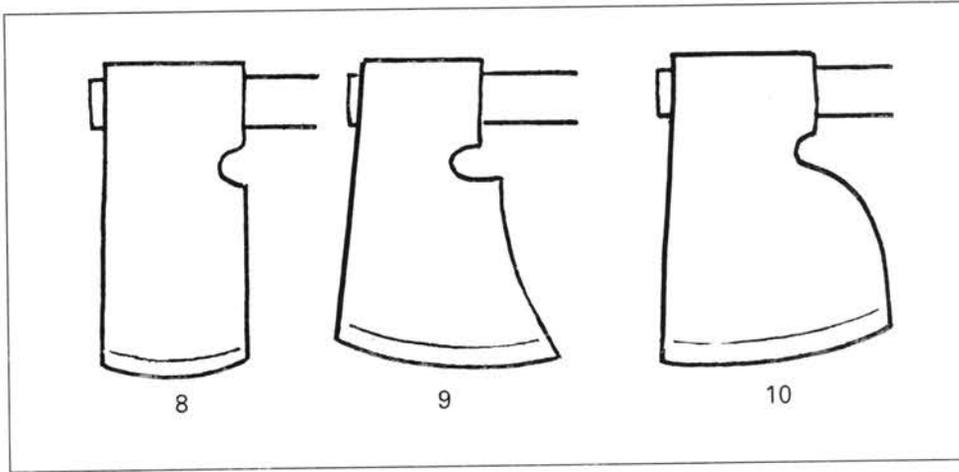


Fig. 32
Autres formes irrégulières.

Enfin le manche se termine le plus souvent par un pommeau. Cette particularité, très ancienne dans le nord de l'Europe, ne s'est généralisée, chez nous, qu'à partir du XIX^e siècle seulement.

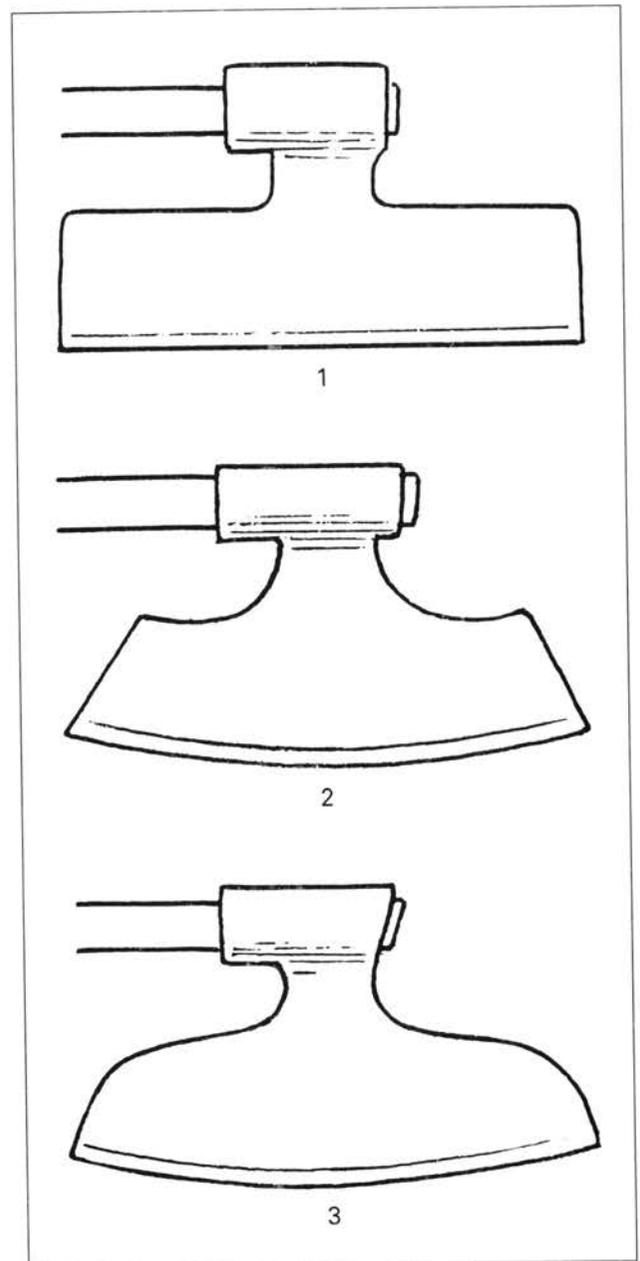
La première distinction à faire entre les haches – à part leurs grandeurs et leurs poids – c'est la manière dont elles sont aiguisées. Les unes en effet sont à *double biseau*, c'est-à-dire aiguisées sur les deux faces, ce qui leur confère un profil en coin. Rappelons à ce sujet que le mot de «cognée» vient d'un adjectif latin «cuneata» (sous-entendu «ascia»), qui signifie (hache) «en forme de coin». Cette désignation devrait dès lors s'appliquer indifféremment à toute lame à double biseau. Or, comme nous l'avons vu, on n'applique ce terme, restrictivement, qu'à la seule hache d'abattage du bûcheron!

La seconde catégorie est celle des haches à *un seul biseau*. La face opposée au biseau est en principe plane, et la douille où vient s'emboîter le manche est déjetée hors du plan du fer. Herminettes, pontaches, épaules de mouton et doloires, outils qui tous ont pour fonction d'aplanir, de lisser ou de polir des surfaces, sont munies d'un seul biseau.

Le double biseau des cognées ou haches similaires forme un angle variable: aigu lorsqu'il s'agit de couper (haches d'abattage, par exemple, ou d'ébranchage), plus ouvert lorsqu'il s'agit au contraire de fendre et que l'outil doit agir comme un coin au sens propre (haches à refendre ou merlins). L'angle varie aussi en fonction du bois à travailler: angle aigu pour les bois tendres, angle plus ouvert pour les bois durs.

Haches et doloires de charpentiers sont le plus souvent pourvues d'un *tire-clous*. Avant 1850, il s'agissait d'un pertuis en forme de trèfle percé dans la lame, sorte de croix adaptée à la forme des têtes de clous forgés souvent en trapèze débordant de part et d'autre de la tige et de même épaisseur qu'elle. A partir du milieu du XIX^e siècle, le tire-clous apparaît sous forme d'une encoche étroite taillée en coin sur le bord inférieur de la lame.

Fig. 33
Formes régulières symétriques.



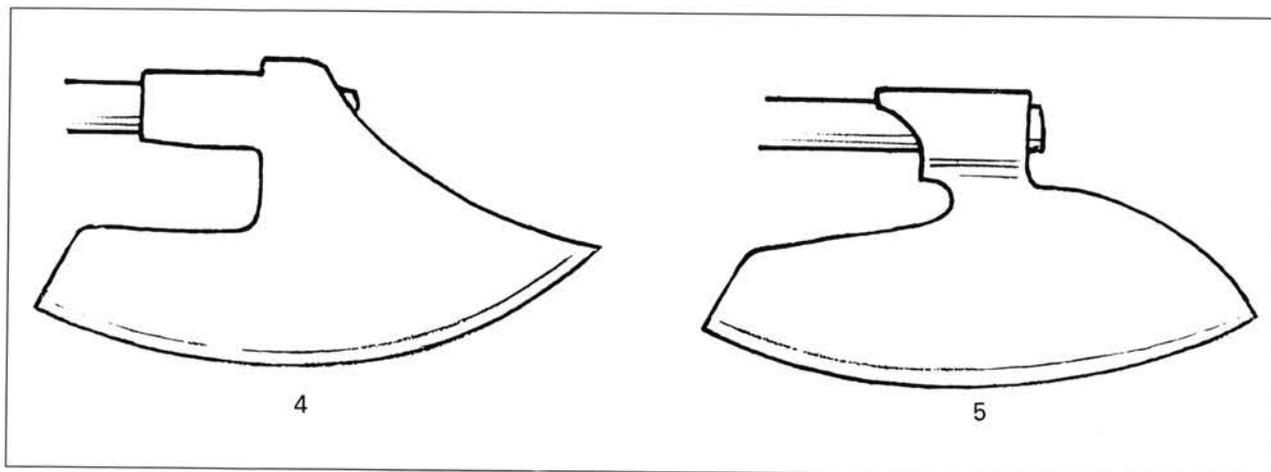


Fig. 34
Formes régulières asymétriques.

4.2 Typologie des formes

Entre les haches à un seul et les haches à double biseau, on observe des formes communes certes et qui font transition entre les deux genres. Mais à quelques rares exceptions près, les premières sont à tranchant court et munies en général d'un œil pour recevoir le manche, alors que les secondes sont pourvues d'une douille et voient leurs tranchants s'allonger. Il convient donc d'examiner les formes des unes et des autres séparément.

a) Haches à double biseau

(cognée au sens étymologique)

a 1) Formes régulières (fig. 30)

La forme que nous admettons comme «normale» – qui est aussi la plus courante – est le No 2 de la figure, dans laquelle la lame s'évase progressivement à partir de la tête, et ceci de façon plus ou moins généreuse. Les bords supérieur et inférieur de la lame sont symétriques, et entre les pointes, le tranchant dessine un arc de cercle dont le rayon est défini plus par les traditions locales ou par les habitudes du taillandier que par des raisons proprement techniques. La lame peut donc être plus ou moins longue et le tranchant plus ou moins développé.

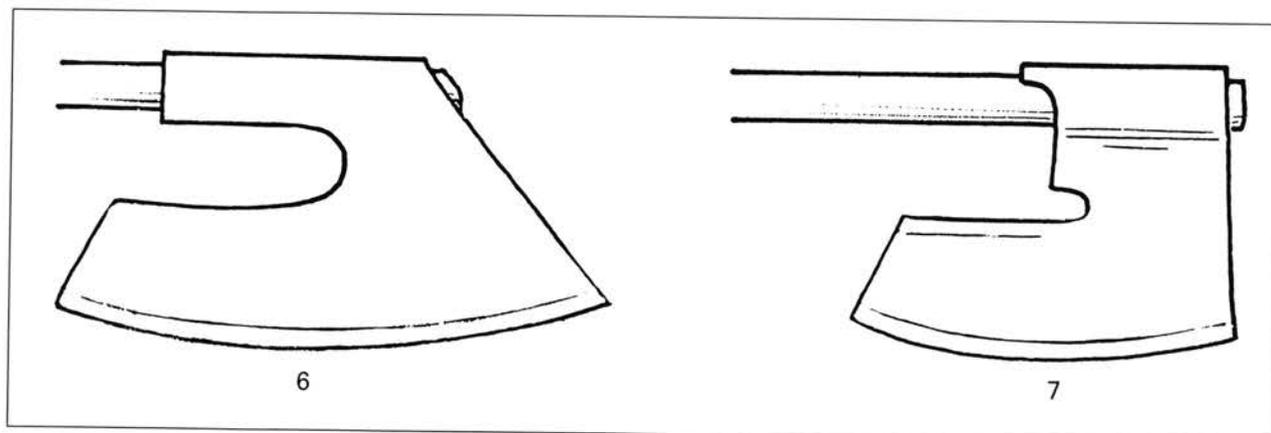
A partir de là, on peut faire varier les formes en rapprochant progressivement les bords jusqu'à ce qu'ils soient parallèles l'un à l'autre et que le fer s'inscrive dans un rectangle plus ou moins allongé (1) ou au contraire les faire diverger de plus en plus jusqu'à la forme de demi-lune (3) élégante, presque orientale, d'une ligne aussi belle qu'inquiétante.

a 2) Formes irrégulières (fig. 31 et 32)

Au moment où l'on admet le principe de l'asymétrie, on peut tenter de se forger un modèle typologique en s'arrêtant d'abord au dessin tracé par le bord supérieur de la lame. Schématiquement, ce bord peut être droit (4), ce qui conditionne un bord inférieur légèrement descendant. Il peut être creusé (5); l'inférieur peut être, lui, presque droit, voire en forme d'accolade légère. Le bord supérieur peut être aussi cambré et ascendant, ce qui engendre une forme analogue mais à courbe plus fermée pour le bord inférieur (6). enfin, il peut être bossu (7).

Si l'on prend en considération le bord inférieur, il peut être droit derrière une encoche ronde plus ou moins marquée (8), cintré et fuyant vers le bas (9), ou encore bombé (10).

Fig. 35
Formes asymétriques vers le bas.



b) Haches à biseau simple

Ce sont toutes les haches à équarrir, qui ont par conséquent des tranchants assez longs garantis par des débords importants de part et d'autre de la tête dans le cas de symétrie, déjetés vers le bas, respectivement vers le haut, dans le cas de dissymétrie.

b 1) Formes régulières et symétriques (fig. 33)

Les débords vers le haut comme vers le bas sont coupés à angle droit et les côtés opposés au tranchant lui sont plus ou moins parallèles, ce qui dessine une lame rectangulaire et disposée dans le sens du manche. C'est la forme courante de nombreuses doloires de tonneliers (1).

Les débords sont coupés en biais aux extrémités et les côtés opposés au tranchant rejoignent la tête de l'outil par deux courbes concaves contraires (2).

Enfin, les débords peuvent être arrondis et les côtés opposés au tranchant se développant alors en forme de S en direction de la tête (3). C'est cette même série de formes qui sera reprise pour les «haches à prés» des cantonniers, peut-être plus particulièrement les Nos 1 et 3. La lame sera dans ce cas un peu plus étroite que celle de la doloire, mais en revanche un peu plus longue.

b 2) Formes plus ou moins régulières, mais asymétriques (fig. 34)

Par «régulières», il faut entendre des lames qui s'équilibrent à peu près entre le haut et le bas, même si les formes diffèrent beaucoup entre les deux parties. C'est le cas en particulier de l'«épaule de mouton» qui représente, chez nous, la hache à équarrir la plus fréquente. Elle a un bord supérieur qui part de l'arrière de la douille elle-même et qui forme une parabole jusqu'à l'extrémité du tranchant qu'elle coupe à angle aigu, alors qu'en bas, la lame se développe en drapeau ou en bavette, généralement jusqu'au niveau inférieur de la douille (4). Profil délié, menaçant sans agressivité, qui fait inmanquablement penser aux hallebardes de nos aïeux.

Mais le bord supérieur peut aussi se cintrer dans l'autre sens, ce qui donne à l'outil un profil moins élégant, plus massif et plus lourd (5).

b 3) Formes asymétriques se développant vers le bas (fig. 35)

Les plus anciennes haches de ce type, qui datent des XVI^e et XVII^e siècles, sont des haches à douille, encore très proches des haches médiévales. Le bord supérieur est court, relativement peu incliné, alors que le débord inférieur est généreux et s'allonge en oriflamme (6). La forme moderne est plus ramassée, et la tête de la hache est percée d'un œil. La forme générale est la même que la précédente, mais le fer s'approche de celui des cognées. On trouve du reste des haches à double biseau ayant exactement cette même forme (7).

b 4) Formes asymétriques se développant vers le haut (fig. 36)

Ce sont des formes rares chez nous et qui nous viennent en général d'Allemagne. La forme la plus extrême remonte au XVIII^e siècle et se présente avec un bord supérieur qui grimpe tout de suite après la

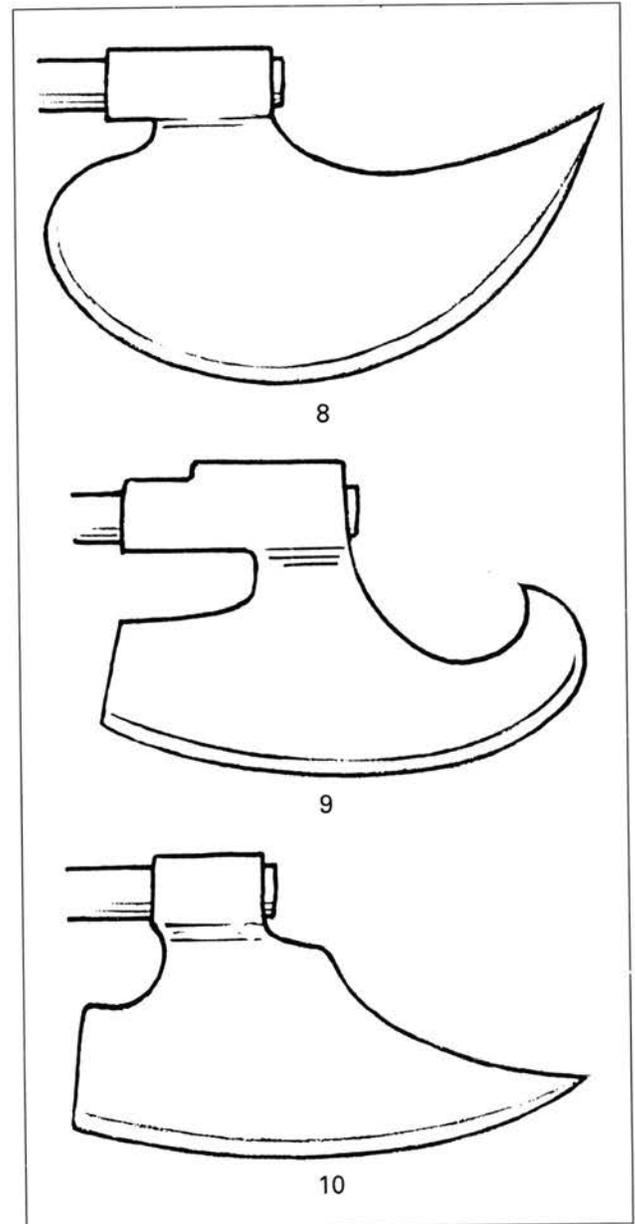


Fig. 36
Formes asymétriques vers le haut.

tête courte vers le haut. Le bord inférieur ne s'éloigne du manche que pour se confondre très vite avec le tranchant qui, d'une foulée, rejoint en pointe le bord supérieur. Sorte de croissant qui fait plus penser à une pertuisane qu'à un outil de charpentier. Il semblerait qu'il fut prioritairement outil de charron. Or, un dessus de porte daté de 1770 à Saint-Hippolyte, en Alsace, confirme la chose (8).

Une forme un peu plus travaillée nous ramène presque au type (b 2), c'est-à-dire à la hache équilibrée entre le haut et le bas, mais dissymétrique (9).

Enfin, une dernière forme se présente avec un bord supérieur qui, partant de la tête, fait une bosse avant de fuir loin vers le haut pour rejoindre en pointe effilée un tranchant presque droit (10). Plus proche de l'arme que de l'outil, c'est la hache de parade des mineurs saxons telle qu'elle apparaît sur les gravures anciennes de corporation, telle qu'on peut la voir, ici ou là, dans les musées d'Allemagne notamment. Les pièces de collection datées sont toutes comprises entre 1620 et 1730, selon René Géroutet.



Pl. 37
Doloire de charron.

Pl. 38
Emblème de charron de Saint Hippolyte (Alsace).



5. Haches bûcheronnes

5.1 Haches et cognées classiques

Il est légitime d'aborder les diverses sortes de haches par celles du bûcheron puisque c'est pour s'attaquer à l'arbre que la hache de pierre fut inventée et patiemment polie.

Nous avons vu qu'elles étaient, les haches bûcheronnes, toutes pourvues d'un aguisage sur les deux faces, donc avec le double biseau, et que leur forme de coin a servi à fabriquer le mot de «cognée». Mais nous avons vu aussi que la cognée ne désigne en fait que la hache qui sert à abattre les grands arbres. C'est à elle donc que nous nous intéresserons en premier.

a) Les *haches d'abattage* ou *cognées*. Elles attaquent le bois en biais et elles «rassemblent toute la ruse du travail volontairement indirect», comme l'affirme si subtilement Gaston Bachelard. Car – et il cite Georges Blin – «la véritable entaille, l'entaille à mi-bois, «en sifflet», prend au point faible, de biais, en diagonale, la ligne qu'elle rompt. La hache du bûcheron connaît bien cette perfidie de l'oblique»!

Les cognées, jusqu'au XVIII^e siècle, servaient non seulement à abattre les arbres, mais encore à débiter les billes aux longueurs choisies. Elles ont un tranchant court pour que l'effort de chaque coup soit concentré et que le fer pénètre profondément dans la plaie; les lames sont longues (jusqu'à 30 cm parfois), pour qu'elles puissent ouvrir des entailles profondes sans que le manche ne soit endommagé. Conduites à deux mains, elles ont le manche long (80 à 85 cm) et le poids de l'outil varie entre 1 et 2 kg.

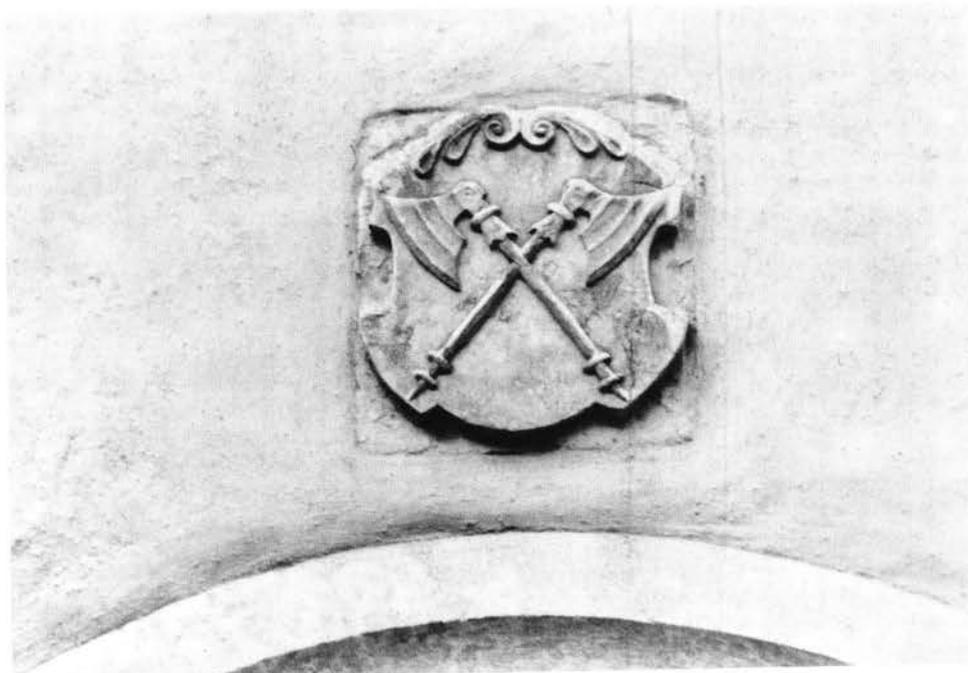
b) La *hache à ébrancher*. Le fer s'évase plus généreusement afin d'allonger le tranchant, alors que le manche, lui, se raccourcit sensiblement pour n'être que de quelques 70 cm de long. Le tranchant est à peine plus mince que dans les haches d'abattage, mais pour ces haches qui attaquent les fibres presque perpendiculairement et qui souvent doivent sectionner des nœuds secs, la qualité de l'acier et de sa trempe est déterminante.

c) Quant à la *hache à refendre*, elle est passablement plus lourde; 2½ à 4 kg, ce qui économise l'énergie déployée par le bûcheron. Le manche s'allonge pour atteindre un mètre, ceci pour augmenter la force de frappe certes, mais aussi pour pouvoir travailler commodément des bois gisant sur le sol. Mais ce qui caractérise surtout ces haches, c'est la largeur du talon et leur forme de coins épais, indispensable pour séparer les fibres dans le sens de la longueur. Pour être efficace, l'angle du tranchant doit être de 25 à 30 degrés.

d) *Le merlin* n'est rien d'autre qu'une hache à refendre dont la masse s'est tassée sur elle-même pour devenir un marteau-hache, ou, plus simplement, un coin trapu emmanché perpendiculairement à son axe de pénétration.

e) *La hache universelle*. C'est une sorte de compromis entre les trois haches bûcheronnes: à abattre, à ébrancher, à refendre. Un compromis pour tenter de réduire le volume de l'outillage à transporter sur des chantiers éloignés et dans des terrains accidentés.

Pl. 39
Les deux haches de la ville
de Bienne (Biel=Beil).



Comme tous les compromis, c'est une solution qui n'est que rarement satisfaisante. Toutefois cette recherche explique qu'on trouve des haches forestières qui ne répondent que partiellement aux critères distinctifs des formes fondamentales.

f) *Haches à bûcher*. Ce sont des haches plus petites, emmanchées court et relativement légères, qu'on conduit d'une seule main et qui servent à fendre les bûches pour le foyer. Il en existe de nombreux modèles, variant plus par le poids que par la forme.

5.2 Types locaux

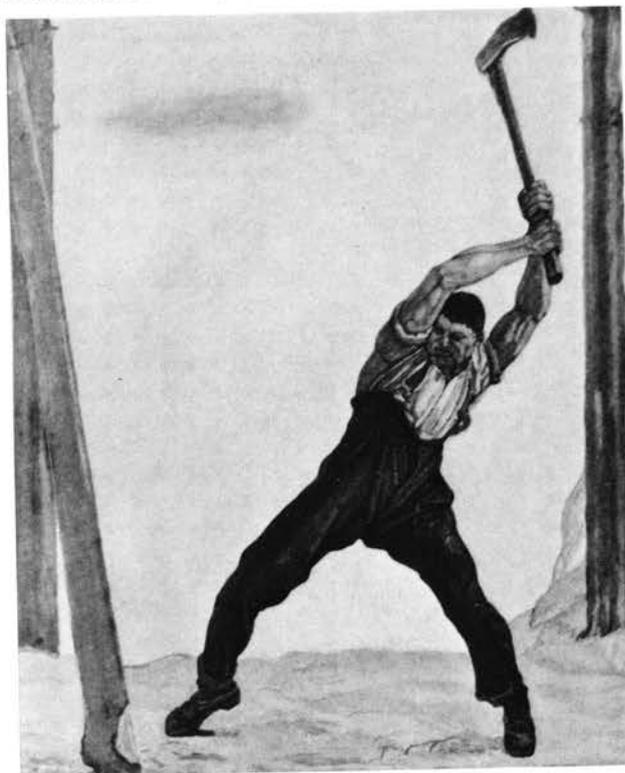
Ils sont nombreux et la diversité des formes est étonnante. Mais ces différences ne répondent à aucune nécessité technique. Chaque région de France a adopté une forme qui est sienne. Il en va de même avec les pays d'Allemagne et les pays du nord proposent encore d'autres formes.

Les anciens traités d'exploitation des bois – celui de Gayer-Fabrizius pour l'Allemagne, celui d'Alphonse Mathey pour la France – en présentent chacun une quinzaine et donnent ainsi une bonne image de cette diversité qui était, sans doute, due au fait que haches et cognées sortaient des mains des forgerons et tailleurs locaux fidèles aux traditions de forme comme aux techniques de trempe. Mais il est plus probable que ces spécificités régionales iront en s'estompant de plus en plus au profit des formes standardisées diffusées par les aciéries industrielles.

Nous reproduisons les extraits du traité de Mathey qui présentent 7 haches et 7 cognées. Or, pour cet auteur, les haches sont relativement légères, à fer large et court, utilisées pour l'exploitation des taillis, alors que les cognées, à fer long et étroit, plus lourdes que les haches, servent à l'exploitation des seuls arbres de futaie!

En Suisse, petit pays, le nombre des types locaux est beaucoup plus restreint. Gut, dans son étude sur l'outillage du bûcheron en Suisse, a isolé 5 types qui sont les haches: grisonne, du Jura, vaudoise, des Alpes et tessinoise. S'y ajoutent la hache italienne d'abord, introduite par les bûcherons saisonniers bergamasques et qui a presque complètement supplanté les formes autochtones, ainsi que la hache dite américaine ensuite, d'origine américaine ou suédoise, de forme ramassée et à joues convexes, que d'aucuns préfèrent aux types indigènes.

Pl. 40
Le bûcheron d'Hodler (il illustre notre ancien billet de Fr. 50.-).





Pl. 41
Les cognées.

Pl. 42
Haches longues, à double biseau. Elles pouvaient servir aux scieurs de long, aux charpentiers, et peut-être aussi aux bûcherons (?).



5.3 Les martelles

Parmi les haches forestières, une place à part doit être faite à la martelle, cette hachette légère dont le talon est doté d'une table ajourée en forme d'écu ou de rectangle, avec, en relief, divers signes de reconnaissance: lettres, chiffres ou armoiries. Elle servait à lever un fragment d'écorce sur les arbres ainsi désignés pour la coupe et à apposer sur le «blanchi» ou sur le «miroir» comme on l'appelait parfois la marque de reconnaissance attestant la légitimité ou la légalité de la chose.

La martelle, remise solennellement à chaque garde forestier et qu'il porte toujours à son côté dans un étui de cuir, est devenue véritablement la marque de la fonction et le gage d'autorité de celui qui la porte. Il ne la prête pas davantage que le Garde des Sceaux ne le faisait pour les cachets commis à sa vigilance!

S'il est difficile de définir avec précision à quand remonte cet usage, on peut affirmer sans risques de se tromper beaucoup qu'il est né avec la loi. Or, en consultant les textes les plus anciens régissant l'économie forestière vaudoise, on trouve, dans le «Règlement des Ports et Joux» édicté par LL. EE en 1675 que:

«Toute personne travaillant les dits bois, joux et forêts, marquera la marchandise de sa marque ordinaire sous peine de confiscation où que ce soit qu'elle se rencontre comme réputée dérobée...»

Mais il s'agit là d'une marque personnelle d'appartenance, qui pouvait s'apposer par d'autres moyens que le martel.

C'est en vertu de ces dispositions que les communes tenaient un «registre des Bois». Celui de Baulmes, par exemple, contient plusieurs listes de communes établies en 1716 et 1739, avec en regard de chaque nom, le signe distinctif que l'intéressé était tenu de mettre sur les bois qui lui avaient été attribués. En



Pl. 43
Les diverses haches bûcheronnes : en haut deux haches d'abattage, au milieu, hache à ébrancher, en bas une hache à refendre et un merlin.



Pl. 44
Deux haches bûcheronnes de chez nous encadrant une hache sénégalaise actuelle.

1950, certaines de ces marques étaient encore utilisées par les descendants des communiens de 1700 et quelques!

Mais cela ne signifie pas que les intéressés aient eu une martelle. Il faudra, de fait, attendre le Règlement des Ports et Joux de 1700 pour que les dispositions se précisent un peu :

«Pour prévenir toute fraude qui pouvaient se commettre dans les joux... nous entendons que chaque famille qui y travaillera ou fera travailler, ait une marque particulière qui s'imprime dans le bois, et qui ne se puisse partant être contrefaite avec la hache».

De fait, dans le «Règlement concernant les Bois» de la commune de Baulmes, du 22 avril 1722, on peut lire, sous chiffre 3 :

«Et comme la commune a une hache gravée de leurs (sic) armes, les dits conseillers ont trouvé à propos qu'à l'avenir tous les bois qu'on accordera tant dans les grandes joux que dans les autres bois bannaux pour l'usage de chaque particulier devront être marqués de la dite hache, puisque jusqu'ici on a remarqué qu'on en coupait au double de ce qui avait été accordé; et ceux qui seront attrapés d'en couper sans être marqués de la dite hache seront échus au bamp.»

La chose passe donc progressivement dans les mœurs et on va voir ces dispositions figurer dès lors dans les lois et règlements un peu partout à partir du milieu du XVIII^e siècle. Ainsi par exemple dans le règlement forestier de Lausanne du 22 juillet 1776 :
«Le garde aura soin d'appliquer l'écusson à chaque plante en telle sorte qu'il reste toujours au tronc, à deux doigts en-dessous de la taille.»

Selon Jean-Louis Nagel, au début du XIX^e siècle, on employait encore les anciennes marques bernoises, avec les armoiries de Berne et l'ours. Vers la fin de 1799, l'ours fut remplacé par les armes du canton du Léman ou plutôt de la République helvétique, portant au centre un faisceau de licteur avec le bonnet phrygien et, autour, le mot Léman et en bas l'année 1800. L'empreinte était alors en creux.

Pour 1801, le même dessin fut employé, mais en relief. Il était fixé sur un marteau au moyen d'un rivet allongé.

En 1806, le modèle fut changé et muni d'un écusson cantonal avec, dans la partie inférieure, le numéro de l'arrondissement, et dans le champ supérieur, le millésime.

Enfin, l'article 88 de la «Loi cantonale sur l'administration des forêts» du 12 juin 1835, stipule que :

«Le marteau pour les forêts cantonales porte l'empreinte de l'écusson cantonal avec le nom de l'arrondissement et le millésime de la coupe».

Il semble donc bien que, chez nous, l'usage de la martelle remonte au XVIII^e siècle, mais ne se généralise guère qu'au XIX^e siècle.

Mais en France, ces pratiques sont beaucoup plus anciennes puisque l'emploi des marteaux (ou martels) est déjà prescrit par l'Ordonnance de Charles V, de juillet 1376. Mais ils servaient alors avant tout à désigner l'assiette des coupes. Plus tard, au XVI^e siècle, le martelage se fit «en réserve», c'est-à-dire pour épargner les baliveaux propres à porter du gland et à assurer par là le rajeunissement de la forêt. C'est à la fin du siècle seulement que le martelage servit à désigner les arbres à abattre; mais ces pratiques, jusqu'alors occasionnelles, ne devinrent régulières qu'avec l'Ordonnance de 1669.

Chez nous, la plus vieille martelle connue est celle que LL. EE avait fait établir au sigle des salines de Bex pour le marquage des bois nécessaires à cette entreprise. Elle est vraisemblablement du XVIII^e siècle et se trouve aujourd'hui dans les collections du Musée du sel.

6. Outils de charpentiers

6.1 Haches à double biseau

C'est l'épaule de mouton qu'on considère, aujourd'hui, comme l'outil par excellence du charpentier. Probablement à cause de sa forme caractéristique, propre à frapper l'imagination et qui marie la menace de l'arme ancienne à la noblesse de l'outil insolite. Mais c'est une hache à un seul biseau...

a) Or, le charpentier disposait aussi de haches à double biseau pour dégrossir le façonnage des poutres à partir de la grume. C'est à proprement parler *la hache à équarrir*. Du XV^e au XVII^e siècle, ces haches étaient pareilles à la cognée médiévale avec sa douille parallèle au tranchant, lame en bavette reliée à la douille par un col étroit et assez long. Par la suite, les lames se firent plus étroites en se rapprochant du manche. Mais d'autres affectèrent la forme moderne des haches bûcheronnes à ébrancher (à œil au lieu de douille), avec un manche plus court mais déjeté pour éviter que le charpentier ne s'abîme les mains sur la pièce en travail. D'autres encore, suivant une évolution différente, développèrent des lames très longues, à tranchant étroit, et où la tête se trouve à

Fig. 45
Sept haches d'origines différentes, selon Alph. Mathey.

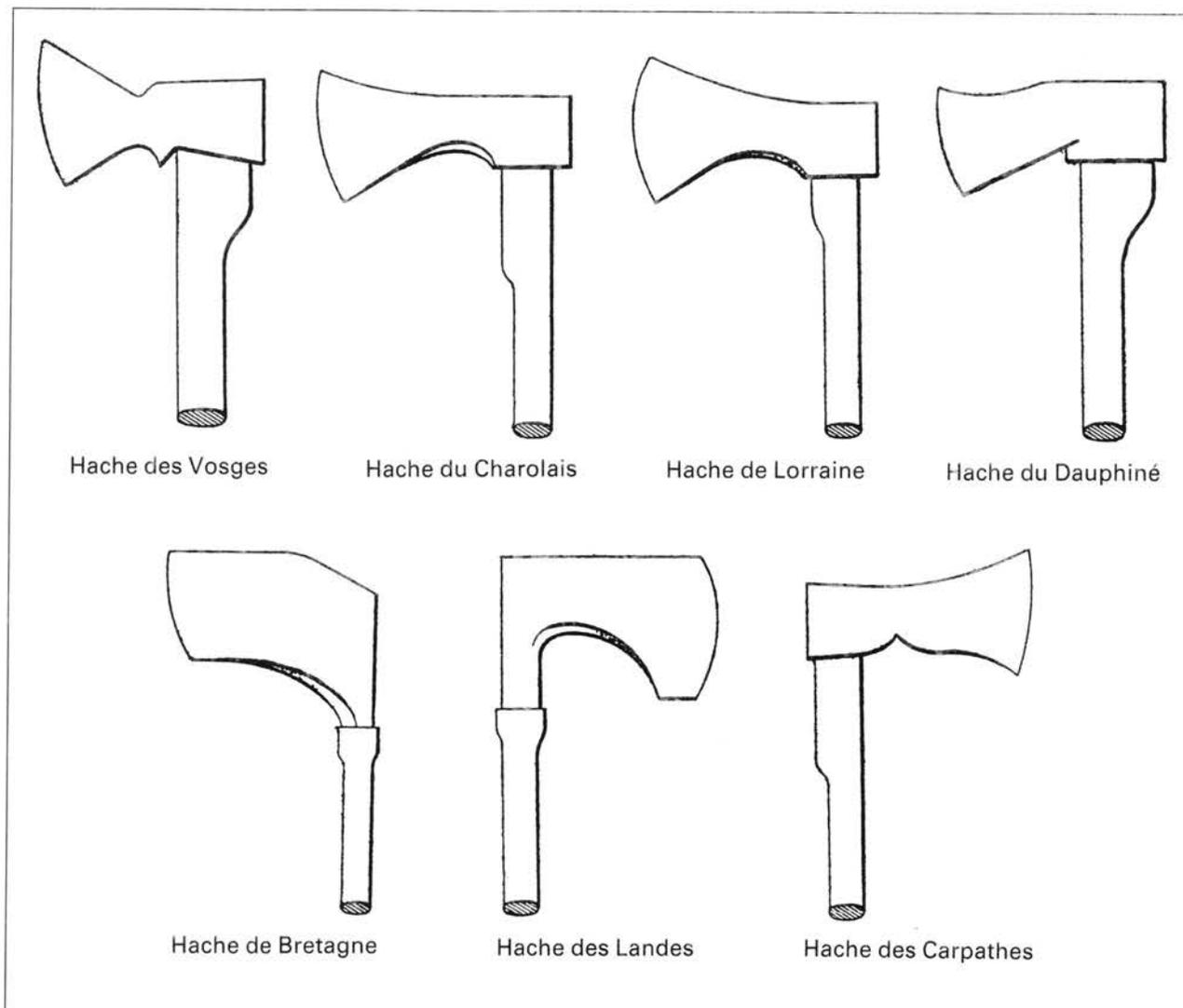
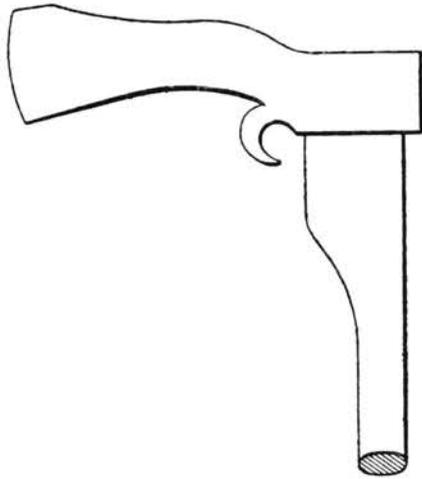
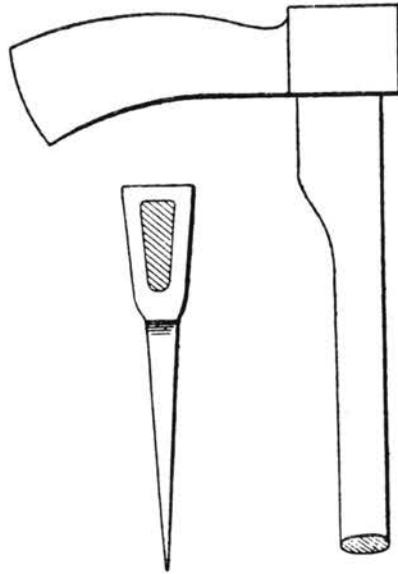


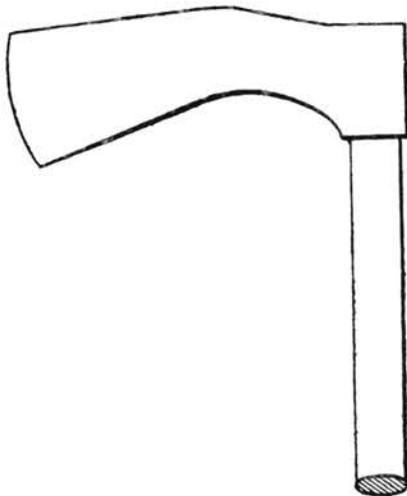
Fig. 46
Sept cognées d'origines diverses, selon Alph. Mathey.



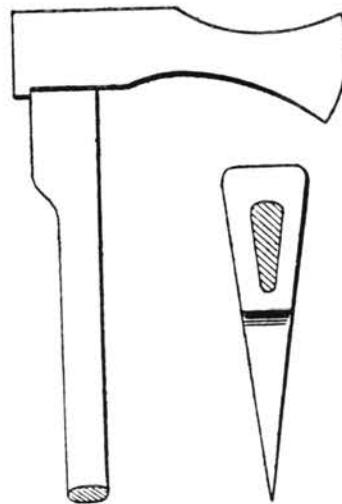
Cognée de Retz



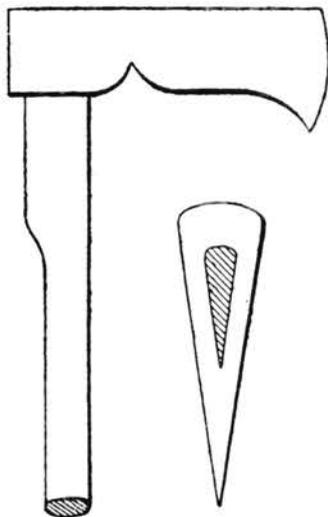
Cognée de l'Allier



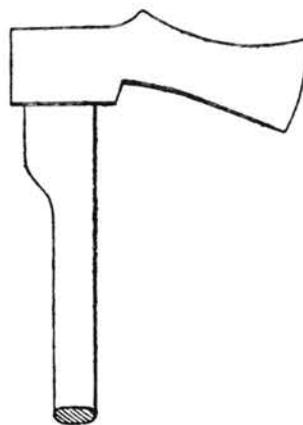
Cognée de l'Orne



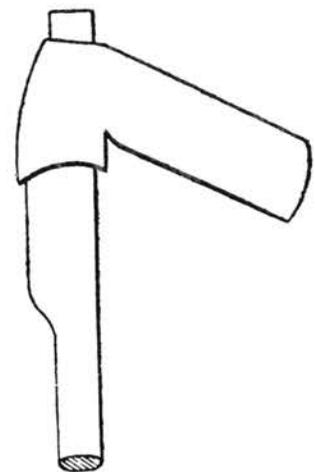
Cognée des Alpes du Nord



Cognée de Thuringe



Cognée italienne (Alpes du Sud)



Cognée finlandaise



Pl. 47 et 48
Martelle de l'arrondissement forestier d'Aigle, avec chiffres interchangeables pour le millésime des coupes.

l'arrière de la lame. Mais cette forme n'était pas réservée aux haches du charpentier car on les retrouve dans d'autres métiers aussi.

La bille à équarrir (soit à rendre carrée) pour en faire une poutre était d'abord marquée à la ficelle; puis on l'entaillait d'encoches profondes tous les 50 à 80 cm, encoches perpendiculaires à la marque (soit au plan de la poutre) et qui s'arrêtaient à quelques millimètres du trait. Ensuite, le charpentier enlevait le bois d'une encoche à l'autre et progressait en reculant, ce qui lui permettait de voir toujours la surface travaillée.

b) *les haches de chantier*. Ce sont des haches qu'on pourrait qualifier de haches de montage. Petites, à manche relativement courts, elles sont faites pour être maniées d'une seule main. Elles servent aux finitions ou aux retouches de dernière minute. Elles accompagnaient les ouvriers dans l'entrelac des poutres de la charpente, au moment des assemblages, servaient de hache pour parfaire une encoche, mais aussi de marteau pour enfoncer les chevilles ou les clous. On les reconnaît au fait qu'elles sont munies, sur leur bord inférieur, de l'encoche en coin qui servait d'arrache-clous.

6.2 Outils à mortaises

Mais l'art du charpentier est celui des assemblages dont la technique change selon que le bois est pris de fil, debout ou en travers; assemblages à queue d'aronde, à éclisse lancée, à enfourchement, à clé de Jupiter, à tenons et mortaises avec ou sans cheville de blocage.

a) Or, on connaît par les musées une hache faite tout exprès pour la creuse des mortaises. C'est ce que les allemands nomment «Lochaxt» et que nous traduisons par «*hache à mortaises*». Lame longue et très étroite, à bords parallèles, avec un tranchant à double biseau. Mais elle a totalement disparu, et, dans les anciennes gravures, on ne la distingue pas de la pontache dont nous parlerons plus loin.



Pl. 48

Pl. 49
Emblème des Chappuis,
de Saint-Saphorin
(Chappuis était l'ancien mot
pour désigner
le charpentier).



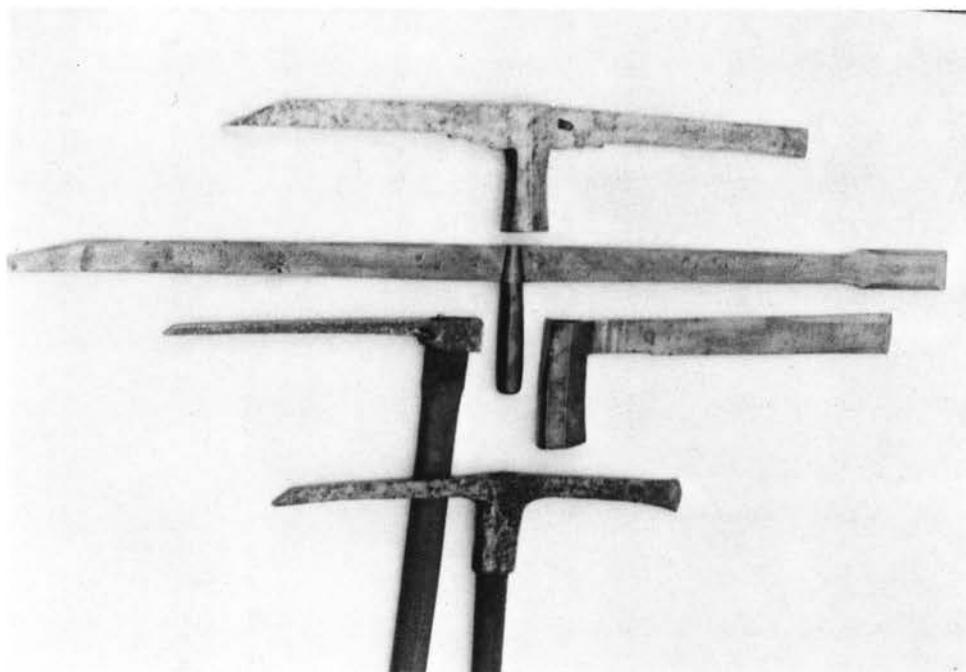
b) Ce qui rappelle le plus l'antique hache à mortaises, c'est, dans l'outillage moderne, *le piochon* ou tout au moins la partie hache de cet outil double. Son fer, de 50 cm de long, est partagé en deux parties à peu près égales par la douille. D'un côté se trouve la lame étroite, de 3 cm de tranchant seulement, qui rappelle la hache à mortaises, et de l'autre, une sorte de pic terminé en bédane dont le tranchant est formé par un seul biseau coupant le bord supérieur du fer. Alors que la lame coupe le bois dans le sens des fibres, sur le flanc des mortaises, le bédane les sectionne perpendiculairement sur le petit côté de la mortaise. Le piochon est toujours emmanché.

c) *La bisaigüe*. C'est, avec l'épaule de mouton l'outil emblématique du charpentier. On le trouve du reste presque toujours dans les marques compagnonniques. La bisaigüe qui, comme son nom l'indique, possède deux tranchants, est en fait la combinaison de deux outils en un seul, à l'instar du piochon. De tels outils doubles existaient déjà vers 1700 av. J.C., en Crète notamment, et leur combinaison fait au moins penser à celle de la hache et de l'herminette.

La bisaigüe, qui servait au façonnage des mortaises, combine à vrai dire la hache à mortaises avec le bédane. Le fer mesure de 35 à plus de 50 cm et porte, au milieu, une douille, parfois une poignée pleine. En

Pl. 50
Dürrer: «Le repos durant
la fuite en Egypte».
1501/1502.





Pl. 51
Bisaiüe, piochons,
pontache et pic à mortaises.

France, cet outil pouvait atteindre une longueur de 150 cm et avait la particularité de posséder, côté hache, un tranchant aiguisé d'un seul côté. Ce tranchant se prolonge latéralement, sur les deux bords du fer, comme ce sera la cas aussi pour la pontache. Outre les mortaises, elle servait aussi occasionnellement à aplanir de petites surfaces. Mais elle n'a plus, il faut le reconnaître, le caractère de la hache et s'apparente plutôt au ciseau à bois.

L'usage de la bisaiüe n'était pas sans danger, car, s'il n'était pas très attentif, l'artisan pouvait se blesser à la tête, ce qui était, semble-t-il, assez fréquent. De plus, le maniement de l'outil n'allait pas de soi, à telle enseigne qu'en Allemagne, on appelait parfois la bisaiüe «Seltentreffer», ce qui signifie «qui touche rarement au but»!

La tradition veut que les charpentiers missent de la braise dans la douille afin de se chauffer les mains lorsqu'ils devaient travailler dehors durant les grands froids hivernaux.

d) *La pontache*. Elle est à la fois fille de la hache à mortaises dont elle a hérité la forme, et sœur de la bisaiüe française, puisque c'en est la moitié hache, que sa lame est plane d'un côté et qu'elle a un tranchant à un seul biseau. La tête de l'outil est constitué par une douille dans laquelle on mettait à l'origine un manche court qui disparut vers la fin du XVIII^e siècle, la douille servant alors de poignée pour la main gauche, alors que la droite conduisait la lame. D'épaisseur constante, cette lame a souvent un très léger débord vers l'extrémité et est affûtée aussi latéralement sur une douzaine de cm.



Pl. 52
Emblème de charpentier
à Obernai (Alsace).



Pl. 53
Deux épauls de mouton et une doloire médiévale.



Pl. 54
Petite doloire ornementée.

e) *Pic à mortaises*. C'est l'autre moitié de la bisaigüe, celle qui est terminée par le bédane. Curieusement, le fer est percé d'un œil et le manche de bois est assez long, ce qui augmente la force de frappe mais diminue d'autant la précision du coup. L'exemplaire du musée provient du Jura vaudois. C'est un outil sans doute rare car il n'est même pas répertorié dans les manuels ou les catalogues d'outillage.

6.3 Haches à un seul biseau

a) *Epauls de mouton*. Avec sa forme élégante de hallebarde, elle ne peut passer inaperçue! La lame, équilibrée mais asymétrique, impressionne par la longueur du tranchant et par son bord supérieur qui se relève et rejoint le tranchant en pointe. La douille est déjetée hors du plan de la lame pour que le manche s'en écarte et que l'artisan ne se blesse pas les mains. Celle qui conduit la coupe doit se trouver proche du fer, la paume tournée vers le bois à travailler, alors que l'autre ne fait que retenir l'outil.

Précisons qu'il existe des haches inversées pour les gauchers; elles sont sensiblement plus rares que les autres.

La forme a évolué au fil du temps: jusqu'au XIV^e siècle, la hache la plus courante était à double débord,

c'est-à-dire à silhouette régulière et symétrique. De là, elle évolue vers la lame à un seul débord aval, alors que le col devient de plus en plus court et que le bord supérieur se relève en pointe.

b) *Les doloires*. Dans la même catégorie d'outils, il faut ranger les doloires de tonneliers, qui sont aussi des haches à équarrir mais dont la forme est plus ou moins rectangulaire. Le tranchant épouse un des longs côtés du rectangle, et la douille, à l'opposé, s'attache au tiers supérieur de la lame. La douille, le plus souvent, est borgne, c'est-à-dire fermée dans sa partie supérieure. Comme l'indique le père Feller «la doloire, travaillant de près et à petits éclats, n'a d'effet que par la chute de son poids sur le bois». La main doit donc se rapprocher au maximum du centre de gravité et la douille être bien dégagée à cet effet. L'outil était manœuvré d'une seule main, le doleur travaille en appuyant l'extrémité du manche sur sa cuisse, ce qui justifie la forme de massue qu'il affecte en général.

c) *haches creuses*. Pour amincir la partie intérieure des douilles (afin qu'elles se cintent plus facilement), on utilisait, dans certaines régions, la hache creuse qui n'est autre qu'une petite hache à équarrir maniable d'une seule main, et dont la lame est légèrement concave.



Pl. 55
Trois haches de charpentier à un seul biseau.



Pl. 56
Trois haches à un seul biseau.

d) *Les taille-fond* sont de petites doloires que les tonneliers utilisaient pour travailler les pièces de fond des futailles, pièces qui ensuite étaient affinées au couteau à deux mains.

e) *Les cochoirs*. Ce sont des outils servant à encocher les cercles de bois. Hachettes, à l'origine, à douilles et qui se sont modifiées par la suite pour être emmanchées dans le prolongement aval du dos. De ce fait, elles ressemblent plus aujourd'hui à des serpes dont elles rappellent la forme générale; mais elles ont un fer plus épais et sont dépourvues de bec.

f) *Hachereau de sabotier*. Il existe toute une gamme de petites haches à équarrir à une main. Le sabotier en fait usage pour le dégrossissage des formes. Le profil du tranchant est souvent recourbé vers le bas en amorce de volute. Ce qui caractérise les hachereaux, c'est leur manche court et terminé par une boule massive qui permettait de l'appuyer dans le pli de l'aîne pour donner la précision au coup sans que la répétition du geste ne devienne douloureuse.

g) *Hachons*. Ce sont de petites haches à équarrir légères et sans forme particulière qu'utilisaient indifféremment de nombreux métiers du bois pour toutes sortes de petits travaux.

7. Haches à fonctions particulières des métiers du bois

7.1 Les marteaux-haches

a) *Hachettes de chantier*. La hache est l'un de ces outils qui se prête particulièrement bien à ce qu'on pourrait appeler l'hybridation. Avec son talon, renforcé ou non, qui tout naturellement s'utilisait comme table de frappe pour emboîter les deux pièces d'un assemblage, ou pour les déboîter, pour forcer une cheville dans sa loge ou pour planter un clou, la hachette de chantier a très rapidement été pourvue d'un talon plus important faisant office de marteau. Il en est de toutes sortes et de toutes dimensions, mais les lames sont presque toujours pourvues sur leur bord inférieur d'une encoche tire-clous. De nombreux métiers en font usage dont, notamment, les layetiers, emballeurs, plâtriers, couvreurs, maçons-coffreurs.. etc., etc.

b) *Marteau-hache de tavillonneur*. Il a une forme tout à fait spécifique. Si la hachette qui permet d'égaliser les enseilles ou les bardeaux est légère et de forme tout ce qu'il y a de plus classique, la table du marteau est déportée loin vers l'arrière sur une tige mince. Il

sert à maintenir ensemble plusieurs tavillons mis en place en attendant de les clouer par groupes de cinq. La tige facilite la position d'appui sans alourdir l'outil.

c) *Marteau-hache de parqueteur*. Là aussi, il a fallu adapter la forme de l'outil à son usage particulier. Pour le parqueteur, la frappe pour ajuster les lames du parquet est horizontale. Pour ne pas endommager les éléments déjà en place, la lame se recourbe vers le haut. Le manche, lui aussi, se relève en S afin de ménager l'espace pour les doigts. La forme très particulière de l'outil impose qu'on l'utilise toujours de la même main. Cela justifierait un outil inversé pour les gauchers; mais nous ignorons s'il existe réellement ailleurs que dans notre imagination!

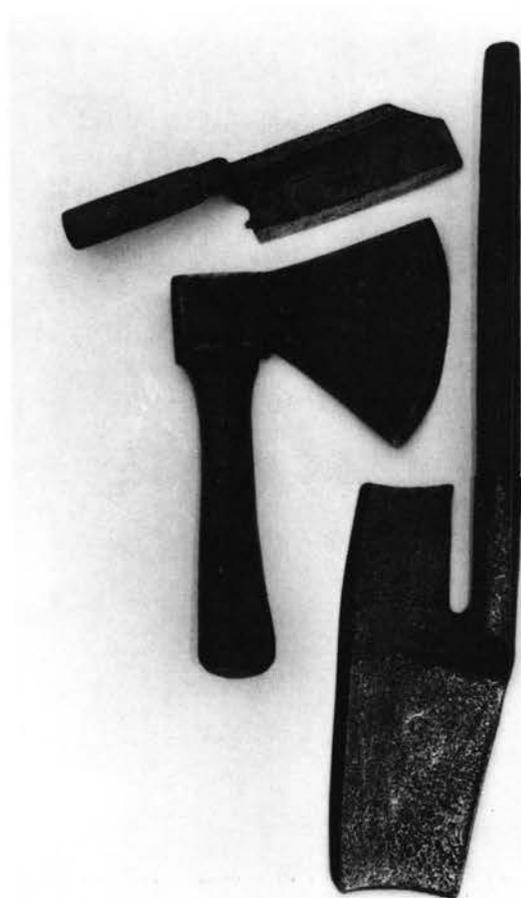
d) *Hachette-marteau des mineurs belges*. Il y avait dans les charbonnages des ouvriers étayeurs qui avaient pour tâche de boiser les galeries, ils avaient pour leur travail une petite hache à manche court, à lame longue et à tranchant étroit, avec une forme générale légèrement arquée.

7.2 Les haches spéciales

e) *La «débouriez»* ou hache de calfateur. Est-ce encore une hache? Elle en a l'allure par la position du fer au bout d'un manche. Mais ce fer, en forme de bec de rapace, qu'on appelait pour cela même «bec de corbin», avait pour fonction de dégager le calfat des bateaux dans les bassins de radoub ou sur les chantiers navals.

f) *Hache de gemmeur*. C'est une hache rare parce que depuis longtemps disparue. Elle servait autrefois à la récolte de la résine d'épicéa ou «poix de Bourgogne». C'est une hachette légère, longuement emmanchée, qui servait à raviver les plaies verticales – ou «carres» – ouvertes dans les troncs, afin de provoquer l'écoulement de la résine. Elle est particulièrement remarquable parce que, de la nuque et sur le bord supérieur de la douille, s'élançait une sorte d'apophyse en crosse, de quelques 15 cm de long, qui servait à racler la poix qui avait séché au contact de l'air. Ces pratiques préjudiciables aux arbres furent interdites, chez nous, au XVIII^e siècle déjà. Mais elles se sont perpétuées jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale dans le Jura bernois.

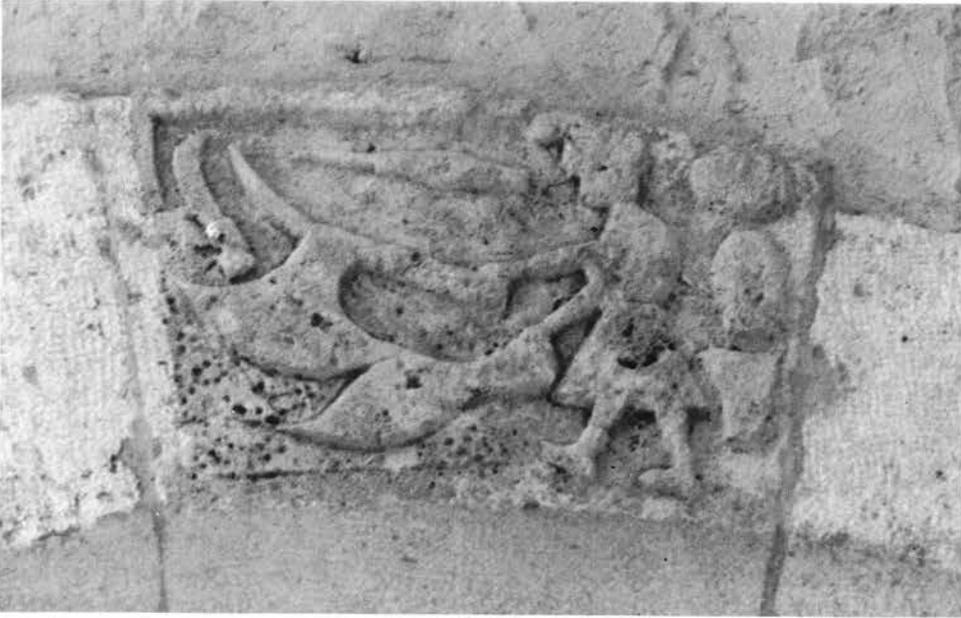
Pl. 57
Cochoir, hache creuse (à un seul biseau) et doloire de tonnelier.



Pl. 58
Un hachereau de sabotier (manche à boule) et deux hachons à équarrir.



Pl. 59
L'emblème de sabotier d'Orbe.



Pl. 60
Hachettes diverses: deux pour élaguer les arbres dans le Sud,
hache d'étau belge en haut,
marteau-hache de parqueteur en bas et hache de pompier à droite.

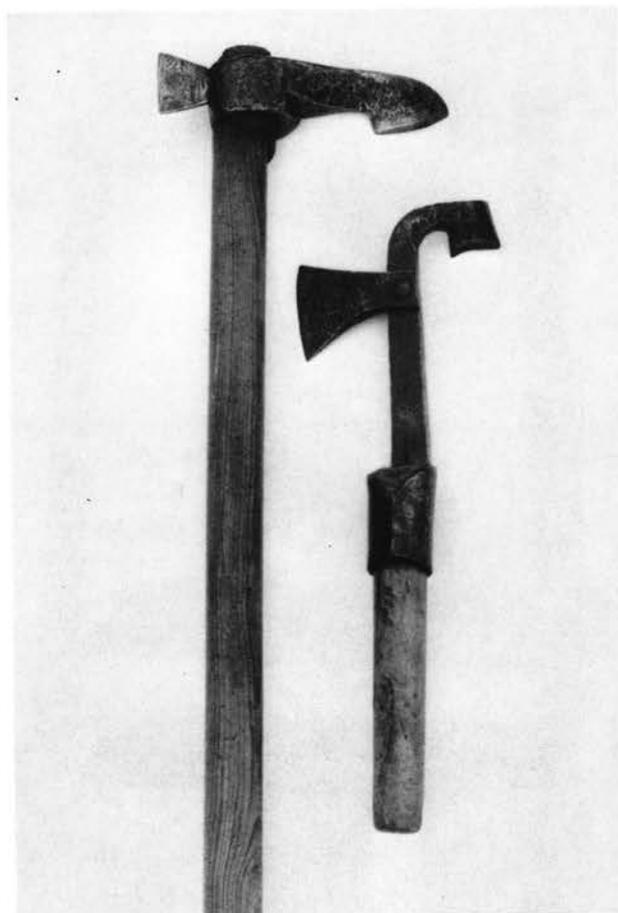


Pl. 61
Marteaux-haches divers.





Pl. 62
«Débouriaz» ou bec de corbin de calfateur. Musée du Léman.
(Photo A. Moccia).



Pl. 63
Deux hachotts de résinier des Landes.

g) *Hapchott*. C'est le nom donné à une hache très originale aussi qui s'est développée dans les Landes de Gascogne ainsi qu'en Espagne pour le gemmage des pins. Le fer n'est pas très grand et a ceci de particulier que la lame en forme de gouge possède un taillant concave tourné vers le bas, ce qui donne au fer une torsion tout à fait inattendue. Elle servait également à raviver les carres pour activer l'écoulement de la résine. Le talon est souvent remplacé par une petite lame courte, en trapèze, faisant, elle, office de hache.

h) *Coutres et départoirs*. Les départoirs ne sont pas des haches au sens strict, mais des lames épaisses à dos large, dont le rôle est de fendre et non de couper. Terminée à une extrémité par une douille ronde, la lame est emmanchée perpendiculairement. On la pose sur le plot et la fente est amorcée en frappant sur le dos du fer avec un lourd maillet de bois. Puis, par un mouvement de va-et-vient imprimé au manche, le tavillon est progressivement détaché. Les grands modèles de départoirs servent à fabriquer les bardeaux, et les petits, les tavillons.

Mais le départoir est aussi un outil de merrandier et de tonnelier pour partager les billes de chêne en vue du façonnage des douves. A partir des quartiers préparés au départoir, les douelles sont terminées à l'aide du coutre, qui ressemble au départoir, mais est de forme plus élancée et plus fine, quoique de plus grandes dimensions. La lame est aiguisée en haut et en bas, légèrement cintrée, et s'achève élégamment en queue d'hirondelle.

8. La hache dans les autres métiers

Certes la hache est d'abord faite pour le bois. C'est sa vocation première et c'est pour travailler le bois qu'elle fut inventée et qu'elle s'est développée, comme nous l'avons vu plus haut. Mais est-ce à dire qu'elle soit exclue des autres professions? Nullement. Mais il faut reconnaître qu'ils sont peu nombreux les métiers qui l'utilisent autrement qu'accidentellement.

a) *Les bouchers*. Il n'y a guère qu'eux en effet qui utilisent la hache couramment. Dans sa forme traditionnelle, bien sûr, mais aussi et surtout peut-être dans ses formes dérivées et adaptées qui sont à leur tour devenues emblématiques. Nous faisons allusion aux *parterets* qui permettent de débiter la viande sur le plot, et plus particulièrement de couper os et cartillages. La lame encochée diminue les risques d'accidents et de blessures à la main qui tient la viande. Lame et manche sont d'une seule pièce, en acier inoxydable aujourd'hui. Manche très court qui se limite à une poignée pour garantir la précision de frappe, lame lourde qui permet de trancher sans gestes démesurés! C'est l'emblème de la corporation des bouchers, qu'on trouve sur les linteaux de portes en Alsace, mais aussi chez nous, notamment sur la place des Bouchers de Coire.

Autre curiosité: la boucherie est le seul métier actuel qui fasse encore usage des *haches bipennes* à tran-



Pl. 64
Deux couteaux à bardeaux, un couteau à enseilles et un coudre de mérandier.

chants très arrondis, ce qui permet de couper la viande d'une lame qui fuit et travaille comme un couteau plutôt que comme une masse. Elle porte du reste le nom de *coutelasse*.

Les *haches classiques* qui travaillent par la puissance du coup sont réservées pour les travaux de débitage des bêtes entières dans les abattoirs, mais aussi en campagne, pour ouvrir les porcs et les veaux. Chose curieuse, elles aussi sont désignées par le terme de *coutelasse*.

b) *Les cantonniers*. Le second métier utilisant la hache, du moins une sorte de hache très particulière, est le métier de cantonnier. Pour façonner les bords de chaussées et ravalier les ourlets herbeux empiétant peu à peu sur la route, ils ont adapté la hache à douille du Moyen-Age. Etroite de fer, à long tranchant avec double débord et col se développant au milieu de la lame, elle est équipée d'un manche long et généreusement cintré pour s'éloigner du fer. Ce sont les *haches à prés* ou *haches à gazon*.

c) *Le vigneron-encaveur*. Il s'agissait, au pressoir, de débiter les tas impressionnants de marc de vigne et l'on a mis au point toutes sortes de couperets proches des coupe-foin ou des couteaux à paille. Mais il est une catégorie de ces couteaux qui s'apparente directement à la hache et qu'on désigne du reste comme *haches de chai*: lames très longues et aussi à fort évasement, vaguement inquiétantes par leurs tailles, mais lames minces qui ne résisteraient pas si on les utilisait à d'autres fins. Il en est d'autres qui sont plus proches des haches à équarrir à débord amont. Certaines sont ornementées.



Pl. 65
L'emblème des bouchers à la Metzgerplatz, à Coire.

Pl. 66
Emblème de boucher,
à Wasselone (Alsace).



Pl. 67
Hache ou coutelasse de boucher, parteret et hache bipenne
de boucher de campagne.

d) Enfin, il est une dernière catégorie de haches, les *haches à sucre*, qui se développèrent en cette époque lointaine où le sucre de canne fit son apparition sur les marchés européens, mais sous forme de pains et non débité en morceaux ou sous forme de semoule. Il fallait briser ces pains de sucre et les ménages bourgeois avaient, à cet effet, une petite hache-marteau à très large taillant en demi-lune et à manche tourné et incrusté d'ivoire parfois. La pièce que nous présentons appartient au Musée de Vevey et date du XVII^e siècle. La seconde, de façon beaucoup plus rustique, était un instrument de la campagne remplissant exactement la même fonction.

9. L'herminette

9.1 Héritage de la préhistoire

Probablement que parmi les outils de très vieille souche, c'est l'herminette qui a fait perdurer le plus longtemps des formes qui remontent à la Préhistoire. Peut-être l'herminette n'est-elle rien d'autre que la réplique, en matériaux durs, de la main de l'homme qui termine l'avant-bras et qui attire à soi...? De pierre, de bronze ou de fer, la lame est à l'image de l'ongle qui gratte.

Et la lame solidement ligaturée sur le bec incliné du manche coudé va conduire à la lame «rampante» de l'herminette égyptienne de la 18^e dynastie, en attendant les modes de fixation modernes à brides de fer.



Pl. 68
Deux haches à prés
de cantonniers.



Pl. 69
Hache de chai (hache à couper la marc de vigne).



9.2 Ancêtre du rabot

L'herminette à bride, telle que présentée ici, descendante directe des outils de l'ancienne Egypte, va encore évoluer. Le socle du manche se hausse, la bride s'allonge d'autant, et l'angle entre le manche et la lame s'ouvre davantage. C'est l'herminette des XVIII^e et XIX^e siècles. Peu de changement en apparence, et pourtant... Ce qui s'est modifié, c'est la forme du manche. Taillé dans le chêne, il est intéressant par son profil compliqué et inattendu et, en particulier, par un débord latéral de la poignée, à son extrémité, et ceci uniquement sur le flanc gauche. En outre, la partie du manche embrassée par la bride présente une surface régulière, légèrement bombée, de 8 cm de long sur 2 de large.

Alors que l'herminette se brandit normalement de la main droite, comme une pioche, l'herminette à bride peut se saisir à deux mains: la droite s'appuie sur la surface bombée du talon et la gauche saisit l'avant du manche, la racine du pouce posée sur la saillie latérale. On peut donc «pousser» l'herminette comme on pousse le rabot sur la surface à égaliser! L'herminette fut donc, contre toute attente, l'ancêtre du rabot.

9.3 Ethymologie

Le mot «herminette» pour désigner l'outil de charpentier est relativement récent. Il remonte en effet au XVI^e siècle seulement et a été donné à l'outil par comparaison de son tranchant recourbé avec le museau de l'animal, nous explique le dictionnaire étymologique de Bloch et von Wartburg.

Mais antérieurement, on parlait surtout d'essette, qui pouvait s'écrire aussi aissette, ou assette, équivalant encore de asseau, tous noms qui désignaient le marteau de couvreur tranchant d'un côté. Ces noms viennent directement du latin «ascia» qui a donné l'asse de l'ancien français, puis l'aissette, en même temps que la hache!

Moins évidente est l'origine du mot *tille* qu'on trouve aussi pour désigner ce même outil, notamment lorsqu'il apparaît dans les mains du tonnelier.

9.4 Herminettes et herminettes-gouges

L'herminette servait à enlever de gros copeaux et aussi à lisser une surface. En Savoie, les vieux charpentiers retouchaient à l'herminette la surface des poutres qui avaient été débitées à la scie, car, prétendaient-ils, ce travail fermait les pores du bois et rendait la charpente moins vulnérable à la vermine. La lame de l'herminette est aiguisée avec un seul biseau sur la face intérieure. Cette particularité implique que l'outil soit démanché pour être ré-aiguisé. A cet effet, la douille est en tronc de cône dont la grande base est en haut. Le manche s'enfile donc par le haut et comme il s'évase à son extrémité, il se bloque à l'usage mais ressort facilement lorsque cela s'impose. La longueur du manche est très variable selon l'usage auquel est destiné l'outil.

La lame des herminettes est très souvent cintrée latéralement et prend la forme d'une gouge pour travailler des surfaces concaves.

Si l'on passe en revue les principaux types d'herminettes, nous pouvons distinguer :

a) *Essettes ou tilles de charpentiers et sabotiers*. Ce sont de petites herminettes, emmanchées court et à lames planes relativement larges (8 à 10 cm) et à bords plus ou moins parallèles. Lorsque la lame est ornée, c'est toujours sur la face intérieure (celle qu'on voit quand on pose l'outil). Marques faites à chaud et dessinant des motifs décoratifs en épis, en étoiles ou en arabesques.

b) *Herminettes de foudriers et charpentiers*. Ce sont encore des herminettes à lames assez larges et à tranchants droits. Mais elles sont longuement emmanchées pour permettre de travailler des bois posés au sol. L'ouvrier devait alors faire très attention, car le coup porté en direction de ses pieds pouvait dévier et provoquer des blessures aux jambes, en général assez graves du fait de la force des coups.

Pl. 71
Herminette «rampante»,
descendante directe
des modèles trouvés
à Deil-el-Bahari, en Egypte



Pl. 70
Deux haches à sucre (celle de droite du XVII^e siècle).

c) *Herminettes de sculpteurs Nord-Africains*. Ce sont des outils de petites dimensions, à tranchant droit ou incurvé en gouge. C'est l'outil majeur de tous les artisans du bois du continent africain. Il est tellement important pour eux qu'on a peine à comprendre pourquoi il a presque totalement disparu de la panoplie des artisans du bois européens!



Pl. 72
Herminette à bride,
avec dispositif permettant
de la «pousser»,
comme un rabot.

Le mode d'emmanchure est à la fois simple et subtile avec le fer recourbé en pinces entre les mâchoires desquelles vient se coincer l'extrémité du manche taillé en trapèze, avec flancs légèrement rentrant en queues d'aronde: Parfaite actualisation de techniques qui nous viennent tout droit de la préhistoire.

Pl. 73
Deux tilles (en haut à gauche), deux herminettes-marteaux (en haut à droite), herminette spéciale pour vider une rainure et herminette-gouge à marteau.



d) *Herminette double de jougier*. Le joug est une pièce de bois massive, très sophistiquée, à courbes multiples et douces devant s'adapter parfaitement à la carrure de la bête de trait. Pour en tailler la géométrie compliquée., il fallait des artisans spécialisés qui se déplaçaient chez le paysan, pour assurer la parfaite adéquation des courbes à l'encolure. Dans l'Aveyron notamment, mais dans d'autres régions aussi sans doute, le fabricant de jougs utilisait une herminette double dont les deux lames sont des gouges, mais de gorges différentes.

e) *Herminettes à cheneaux et bassins de fontaine*. Ce sont des herminettes – gouges dans les deux cas. Le manche, en S plus ou moins fortement dessiné, est en général court pour les herminettes à cheneaux. Le fer, assez large, épousant la gorge de la cheneau, est fortement recourbé vers l'aval, ce qui confert à l'outil une élégance certaine. D'autres toutefois sont plus longuement emmanchées, ce qui permettait aux artisans de travailler debout ou presque.

Pour creuser les bassins de fontaine et évider les troncs, le fer de l'outil devient puissant et lourd. Certaines de ces gouges sont combinées avec un fer de hache, bien utile pour trancher les nœuds.

Précisons encore que dans les patois locaux, ces outils étaient appelés «godje» ou «godze» dans les Alpes, et, curieusement «solette» au Jura sans qu'on puisse dire pourquoi on l'appelait ainsi.

f) *Pairoirs de tonneliers*. Enfin, une place à part doit être faite pour ces herminettes-gouges au fer généralement développé en triangle et cintré, ce qui donne un tranchant très long. L'outil se présente avec l'élégance racée d'une coquille ou garde d'épée. Très courtement emmanchées, ces herminettes servaient d'une part à parer les douelles, c'est-à-dire les amincir légèrement au centre, là où elles sont le plus large, pour qu'elles ploient plus facilement lorsqu'il s'agira de former le bouge (soit le ventre) du tonneau. Nous avons vu plus haut que ce tra-

Pl. 74
Tille de sabotier
à lame ornementée.



vail pouvait aussi être exécuté avec la hache creuse. La seconde fonction du paroir était de façonner l'extrémité des douves, une fois la barrique achevée, afin de les munir de ce champfrein légèrement creux sur la partie interne du bord.

g) *Herminettes spéciales*. Il existe sans aucun doute d'autres herminettes encore, façonnées en fonction d'un travail particulier. Ainsi par exemple de cette curieuse pièce des collections du musée, dont la lame très étroite et au tranchant droit se recourbe pour être finalement quasiment parallèle au manche. Sans doute fut-elle façonnée pour vider un «jable» large de fût de cave. Mais ce n'est qu'une hypothèse qui n'a pour elle que d'être plausible!

10. Pierres de foudre et rites funéraires

Il serait erroné de clore ce petit cahier consacré à la hache sans nous arrêter brièvement à tout ce qu'elle véhicule en tant que symbole.

Pourquoi la hache préhistorique de pierre polie fut-elle de tout temps considérée comme chargée de pouvoirs protecteurs contre la foudre? Pourquoi, en tant que «pierres de foudre» comme on les appelait, pourquoi allait-on les cacher dans la charpente des vieilles demeures, ou dans les épis de faîtage en forme d'urne, pourquoi les enfouissait-on parfois sous le seuil de la maison ou de l'étable?

Nos ancêtres en ont fait une arme céleste. Et la plupart des peuples avec eux ont vénéré la hache en l'associant à la foudre qu'elle évoque car, comme elle, elle foudroie et le coup vient toujours d'en haut! Symbole de guerre et de sang, elle est toutefois aussi porteuse – comme du reste la plupart des symboles – de significations contradictoires. Elle est en effet considérée également comme chargée de pouvoirs féconds et protecteurs, voire thérapeutiques car les guérisseurs en faisaient usage pour soigner divers maux.

Emblème de puissance en même temps que talisman protecteur, c'est à ce double titre sans doute qu'on la portait sur soi. Par les trouvailles archéologiques, on sait qu'au Néolithique final déjà elle était portée en pendeloque. On a en effet trouvé dans les sépultures des haches polies de petite taille, avec perforation permettant de les suspendre et de les porter autour du cou comme pendentifs!

Pl. 75
Herminette du Sénégal et herminette-gouge de sculpteur marocain.





Pl. 76
Herminettes-gouges à chéneaux et bassins de fontaine.

C'est la hache encore qu'on va trouver dans les sites sacrés de la Crête minoenne, où elle apparaît sous forme de hache bipenne, dessinée au trait et schématisée jusqu'à n'être plus que deux triangles opposés par le sommet, avec une barre perpendiculaire à l'aisselle des deux fers. C'est sous cette forme stylisée qu'elle se répète, gravée dans la pierre des murs ou des colonnes du palais de Cnossos...

Lorsqu'on sait que la double hache était désignée par le mot de «labrys» dans la langue du pays, on peut légitimement se demander si le fameux «labyrinthe» du Minotaure n'était pas tout simplement le palais de Cnossos, c'est-à-dire le «palais de la double hache»! Hache sacrée aux pouvoirs divins, incisée dans la pierre des cryptes du grand palais, hache rituelle, réservée peut-être pour le sacrifice des taureaux sacrés...

En Amérique aussi, la hache fut nimbée de pouvoirs, chargée de sens symbolique et fut l'objet de vénération de la part des Peaux-Rouges. Leur tomahawk était hache de combat, emblème de violence déchaînée et de sang. Arme sacrée et rituelle, elle était enterrée en temps de paix et solennellement déterrée pour marquer que la guerre était à nouveau déclarée.

Elle était objet précieux, de même que la pipe qui, taillée avec soin et patience dans la pierre, se fumait rituellement dans les grandes occasions, lors de la signature des pactes de paix, mais aussi lors de la rupture de tels pactes... La pipe et la hache, liées dans la gestuelle signifiante et rituelle?... Les colons blancs du XVIII^e siècle ont su, partant de ces deux objets sacrés et cérémoniels, en faire un seul, réunissant les deux passions en même temps que les deux symbolismes chers aux Indiens: la hache de guerre dont le talon de fer, creux, pouvait servir de fourneau de pipe et dont le manche percé était le tuyau! Celle que nous avons le privilège de présenter par l'image fait partie des collections ethnographiques du Musée d'histoire et d'Archéologie de Lausanne.



Pl. 77
Trois parois de tonnelier.

Pl. 78
Bipenne sacrée minoenne
gravée sur un mur
du palais de Cnossos.



Mais la hache n'est pas seule à avoir été entourée de mystère et à avoir pris valeur de symbole. L'herminette aussi a trouvé place dans les traditions mythiques. Ainsi peut-on voir au Musée gallo-romain de Lyon toute une série de stèles funéraires et de cippes qui portent, outre l'inscription, la silhouette inattendue d'une herminette. En général, le texte précise que le monument a été consacré «sub ascia», c'est-à-dire sous le signe de l'herminette. Ces stèles datent toutes du premier siècle de notre ère et la coutume paraît s'être développée principalement dans la région lyonnaise, ce qui n'empêche pas d'en trouver ailleurs aussi, même, chez nous, au Musée romain de Nyon.

L'explication quant à cette curieuse figuration de l'outil n'a sans doute pas fait l'unanimité parmi les spécialistes. Toutefois, une explication très intéressante nous est fournie par un historien hautement qualifié, M. Amable Audin, qui pense que ce signe est le résultat d'une controverse qu'il y eût, à l'épo-

que, entre les tenants de l'inhumation contre les tenants de la crémation! Il s'appuie, pour l'affirmer, sur le fait que les premières tombes à ascia connues sont celles de légionnaires romains cantonnés en Dalmatie mais recrutés en Anatolie. Or, ces hommes pratiquaient dans leur pays d'origine l'ensevelissement de leurs morts et non leur crémation. D'où leur volonté d'être, eux aussi, inhumés.

L'ascia était alors un outil «de pionnier» dirions-nous aujourd'hui en langage militaire, soit l'outil à tout faire dont étaient équipés les légionnaires, et, partant, l'outil aussi qui était employé comme une pioche pour ouvrir le sol et creuser les tombes! Ainsi l'herminette est-elle devenue symbole de cette pratique funéraire chère à certains peuples, et sa présence sur une tombe le signe que le mort avait bien été enseveli et non incinéré! Les tombes fouillées à Lyon après l'énoncé de cette explication semblent en confirmer l'exactitude.

Pl. 79
Tomahawk – calumet
d'Amérique du Nord.





Pl. 80
Cippe funéraire à «ascia» du musée romain de Nyon
(photo A. Moccia).

Ainsi la hache comme l'herminette, avec tant d'autres objets domestiques essentiels, se sont prolongées bien au-delà d'elles-mêmes et de leur utilité pour trouver dans la pensée des hommes de tous les temps la consécration de pouvoirs de sublimation qui les nimbent d'un aura d'immortalité. Immortalité qui leur est assurée quel que soit l'usage que notre civilisation technocratique leur réserve ou leur dédie.

De pierre, de bronze ou de fer, elles ont contribué à ciseler notre bien-être, et restent à jamais les témoins de cette volonté de dépassement qui, parfois, nous fait oublier peut-être que nous ne sommes que des hommes!

Bibliographie

1. Alexiou Stylianos
La civilisation minoenne.
Héraclion (136 p.)
2. Audin Amable
Lyon, miroir de Rome.
Fayard 1979 (290 p.)
3. Baudrillart M.
Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches.
Paris Tome I 1823 (816 p.)
Tome II 1825 (1006 p.)
4. **Catalogue (d'outillages) des forges et taillanderies F. Bret**
à Charavines (Isère)
5. **Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie**
sous la direction de P. Halbout, Chr. Pilet et Cath. Vaudour.
Cahier des Annales de Normandie No 20.
Centre archéol. de Normandie, Caen 1987 (255 p.)
6. Paul Feller et Fernand Touret
L'outil, dialogue de l'homme avec la matière.
Ed. Albert de Visscher. Bruxelles 1970 (226 p.)
7. Alex. R. Furger et Fanny Hartmann
Vor 5000 Jahren...
Verlag Paul Haupt. Berne 1983 (171 p.)
8. Karl Gayer et Ludwig Fabricius
Die Forstbenutzung.
Paul Parey. Berlin 1921 (693 p.)
9. Robert-Charles Gut
L'outillage des bûcherons en Suisse.
Suppl. No 7 aux organes de la Société forestière suisse 1931
Impr. Büchler & Cie. Berne 1931 (80 p.)
10. André Leroi-Gourhan
L'homme et la matière.
Albin Michel. Paris 1971 (348 p.)
11. **La main et l'outil.**
Travaux de la Maison de l'Orient No 15
Table ronde CNRS tenue à Lyon en novembre 1984
GS. Maison de l'Orient. Lyon 1987 (336 p.)
12. Alphonse Mathey
Traité d'exploitation commerciale des bois.
Lucien Laveur, édit. Paris 1906. (448 p.)
13. Jürg A. Meier
Stangenwaffen aus Kempten für Zürich
in Recueil international d'études historiques et muséologiques.
Rapport vol. 3 et 4 de l'Institut suisse d'armes anciennes, pages 213 à 224. Grandson 1979.
14. Jean-Louis Nagel
Le Service forestier vaudois de 1798 à 1806
in Journal forestier suisse No 12, déc. 1944, pages 255 à 261.
15. Michel Noël et Aimé Bocquet
Les hommes et le bois.
Hachette. Paris 1987. (347 p.)
16. J.-L. Piel-Desruisseaux
L'outil de pierre préhistorique.
Masson. Paris 1984 (150 p.)
17. Hans T. Schadwinkel et Günther Heine
Das Werkzeug des Zimmermanns.
Verlag Th. Schäfer. Hannover 1986 (253 p.)
18. Sélection du Readers Digest
La grande aventure des Indiens d'Amérique du nord.
Paris - Bruxelles - Zurich - Montréal 1983 (415 p.)
19. M. Stotzer, F. H. Schweingruber, M. Sebek
Prähistorisches Holzhandwerk.
in Archéologie en Suisse, Bulletin No 27, 8/1976, pages 13 à 23.
20. J. M. Varenne
La magie des objets.
Hachette. Paris 1980 (176 p.)

L'Association pour l'Arboretum du vallon de l'Aubonne (AAVA)

Fondée en 1968, cette association groupe toutes les personnes physiques ou morales désireuses de soutenir et de développer dans le vallon de l'Aubonne un arboretum, et ceci dans un but à la fois scientifique, éducatif et récréatif (art. 1 des statuts).

Un **arboretum** est un parc boisé, une «forêt botanique» constituant une sorte de musée de l'arbre en plein vent, où sont rassemblées toutes les espèces susceptibles d'être acclimatées dans la région. Les spécimens sont groupés de façon que chaque individu puisse atteindre son développement le meilleur. L'aménagement tient compte prioritairement de critères esthétiques afin que formes et couleurs se marient harmonieusement et que les bosquets respectent une économie de l'espace, ménageant les perspectives nécessaires à les mettre en valeur pour eux-mêmes et dans le paysage.

L'association comprend des membres individuels (cotisation: Fr. 20.- par an), des membres individuels à vie (cotisation unique: Fr. 400.-), et des membres collectifs (cotisation: Fr. 200.- par an).

Les ressources de l'AAVA reposent essentiellement sur les cotisations des membres et des dons.

Les immeubles (terrains et bâtiments), ainsi que les arbres, sont propriété d'une fondation. Au printemps 1991, elle possède en propre 59,6 ha. de terrains avec deux fermes et dispose en outre de 47 ha. par affermage à long terme. Plus de 2000 espèces et variétés d'arbres ont déjà été mises à demeure.

Le **Musée du Bois** est un second musée au sein du premier. Il était légitime dans un parc érigé à la gloire de l'arbre de faire revivre le bois dans l'infini des partis qu'a su tirer l'ingéniosité paysanne de nos ancêtres: vieux métiers disparus, objets oubliés de la vie quotidienne, produits d'un artisanat expéditif ou minutieux, merveilleux d'efficacité, relevant d'un art aussi véritable qu'inconscient.

Toute **correspondance** est à adresser au

Service cantonal des forêts
Caroline 11 bis
1014 Lausanne

Cotisations et dons sont à verser à la

Banque Cantonale Vaudoise
CCP 10-725-4
Lausanne
(avec mention sur le talon «Compte courant 216.517.0
Arboretum du vallon de l'Aubonne»)

Pour les visites de l'Arboretum, prendre contact directement avec le gérant de l'Arboretum:

M. J.-P. Degletagne
En Plan
1170 Aubonne, tél. (021) 808 51 83

Le Musée du bois est ouvert tous les dimanches après-midi du 1^{er} avril au 31 octobre.



Pour nous, vous n'êtes pas
n'importe qui.



BANQUE CANTONALE
VAUDOISE